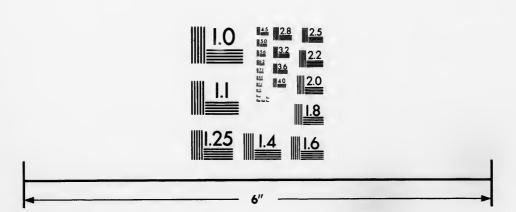


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

BILL STATE OF THE STATE OF THE

CIHM Microfiche Series (Monographs) ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



C)1992

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

12X 16X 20X	24X 28X 32
s item is filmed at the reduction ratio checked below/ document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous. X 18X	22X 26X 30X
Additional comments: / Commentaires supplémentaires:	
	Générique (périodiques) de la livraison
pas été filmées.	Masthead/
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont	Titre de départ de la livraison
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,	Caption of issue/
been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées	Page de titre de la livraison
within the text. Whenever possible, these have	Title page of issue/
Blank leaves added during restoration may appear	to title do i on toto proviont.
distorsion le long de la marge intérieure	Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la	Tide on bonder selver 6 mm /
along interior margin/	Comprend un (des) index
Tight binding may cause shadows or distortion	Includes index(es)/
Bound with other material/ Relié avec d'autres documents	Continuous pagination/ Pagination continue
Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur	Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Showthrough/ Transparence
Cartes géographique en couleur	rayes detacties
Coloured maps/	Pages détachées Pages détachées
To the go constitute mander	
Cover title missing/ Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetécs ou piquées
	Description of the state of the
Covers restored and/or familiated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restaurées et/ou pelliculées
☐ Covers restored and/or laminated/	Pages restored and/or laminated/
Covers damaged/ Couverture endommagée	Pages endommagées
	Pages damaged/
Coloured covers/ Couverture de couleur	Coloured pages/ Pages de couleur
	ci-dessous.
cked below.	dans la méthode normale de filmage sont indiqués
he images in the reproduction, or which may ificantly change the usual method of filming, are	bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification
be bibliographically unique, which may alter any	exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue
y available for filming. Features of this copy which	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Department of Rare Books and Special Collections, McGill University, Montreal.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the lest page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Department of Rare Books and Special Collections, McGill University, Montreal.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3
		:,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

qu'il

cet

ation

ués

t de vue

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'HONORABLE F. G. MARCHAND

TRESORIER DE LA PROVINCE

L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE DE QUEBEC

LE 7 FEVRIER 1899.



QUÉBEC:
IMPRIMÉ PAR FRANK CARREI
1899

846978

Monsi

lui enjo cier, pa du reve

la renti

C'était seule se

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCE PAR

L'HONORABLE F. G. MARCHAND

TRESORIER DE LA PROVINCE

L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE DE QUEBEC

LE 7 FEVRIER 1899.

MONSIEUR L'ORATEUR,

En arrivant au pouvoir, le gouvernement actuel était muni d'un mandat qui lui enjoignait de s'appliquer, avant tout, au rétablissement de notre équilibre financier, par la diminution de la dépense au moyen de l'économie, et par l'augmentation du revenu, sans l'imposition de nouvelles taxes.

Pour obtenir ce résultat, nous étions dans l'obligation d'exiger rigoureusement la rentrée des sommes dues à la province, de toute provenance, et de réduire, autant que possible, sans nuire à l'efficacité du service public, la dépense annuelle. C'était une tâche ingrate que nous entreprenions, mais qui s'imposait comme la seule solution du problème à résoudre.

A cet effet, il nous a fallu, d'abord, et avant tout, couper court au système de l'octroi illimité des subsides et des gratuités aux entreprises et aux œuvres qui, tout méritoires qu'elles fussent, nécessitaient, pour les satisfaire, une augmentation considérable de notre passif et un surerott correspondant de la dépense annuelle, pour intérêt et amortissement.

Nos devanciers avaient, peu de temps avant les élections générales, accordé par arrêtés en Conseil, avec l'engagement de les faire ratifier par la nouvelle Législature, des subsides et des octrois de ce genre pour au-delà de un million de piastres, et ils avaient augmenté, dans plusieurs branches du service civil, la dépense annuelle, par un surcroit de salaires et d'employés. Afin de solder ces subsides, il nous cût fallu négocier de nouveaux emprunts, et, pour subvenir à l'augmentation de dépenses par ce surcroit de traitements, nous eussions été dans l'obligation d'imposer de nouvelles taxes, saus quoi l'équilibre désiré ne pouvait s'atteindre. Mais nous avious, comme je viens de le dire, pris l'engagement d'épuiser tous les moyens à notre disposition pour éviter d'augmenter le passif de la province ou de recourir à des impôts nouveaux. Entre ces deux obligations, nous nous sommes trouvés forcés, en obéissance au mandat populaire qui nous avait été confié, de ne pas exiger de la députation élue pour nous appuyer, la ratification d'une politique qu'elle avait condamnée sur toutes les tribunes populaires.

Nous nous sommes mis courageusement à l'œuvre, dans l'espoir de pouvoir bientôt faire disparaître de nos comptes annuels, le déficit énorme par lequel s'est soldé le dernier exercice de nos prédécesseurs. Cet espoir s'est réalisé en grande partie, durant notre première année d'administration, et je suis encore confiant que, si la députation veut nous continuer, dans cette politique d'économic, le cordial appui qu'elle nous a accordé jusqu'ici, nous l'accomplirons bientôt.

Les prévisions budgétaires ne peuvent jamais s'établir d'une manière précise et infaillible; elles sont soumises à l'accident des circonstances qui font, indépendamment des efforts d'un gouvernement, qu'elles subissent, dans certains services, des variations inattendues. Il peut facilement arriver qu'un ralentissement dans le commerce de bois ou une diminution dans le nombre des licences accordées durant une année, occasionne une baisse sensible dans le produit de ces deux importantes sources de revenu. Il se peut aussi qu'un surcroit de dépenses incontrolables élève, dans certaines proportions, le chiffre des déboursés prévus. C'est ce qui s'est produit cette année, dans le service des asiles d'aliénés, où le budget se

dans chac nons d'êtr

ache

men

de v passi \$810

l'hon qu'el repla ascer derni

que. nouv cinq

disco au 30

tandi

dont

système de euvres qui, gmentation e annuelle,

es, accordé velle Légismillion de vil, la déder ces subnir à l'augis été dans ne pouvait engagement er le passif obligations, e qui nous yer, la ratipopulaires. de pouvoir lequel s'est é en grande

ière précise
nt, indépenins services,
sement dans
s accordées
le ces deux
nses inconus. C'est ce
e budget se

onfiant que,

e, le cordial

trouve augmenté forcément par un surcroit considérable du nombre des internés dans ces institutions, et par la hausse de \$14.00 dans le coût de la pension de chaque patient de l'asile de St-Jean de Dieu. Mais je n'ai pas lieu de croire que nous éprouvions de forts mécomptes dans le budget de l'an prochain, qui vient d'être soumis à cette Chambre, et j'ai la confiance que, si la recette qu'il indique se réalise, nous atteindrons l'équilibre désiré. Nous nous y sommes vigoureusement acheminés, dans l'exercice d'une première année, et nous y arriverons infailliblement avec l'appui de la majorité de cette chambre.

On pourra s'en convaincre par l'examen des tableaux que j'aurai l'honneur de vous soumettre dans un instant, où il est constaté que durant cette année, le passif de la province n'a pas été pratiquement augmenté, et que le déficit de \$810,484.20 de 1896-97, s'est réduit à \$187,090.00

LA SITUATION FINANCIÈRE.

Dans mon discours sur le budget prononcé durant la dernière session, j'avais l'honneur d'exp ser franchement à cette Chambre la situation financière telle qu'elle se présentait alors avec les difficultés qu'il y avait à surmonter pour la replacer sur des bases solides. J'affirmais, à cette occasion, que la progression ascendante de notre dette publique avait été considérable pendant la durée de la dernière Législature, et, pour preuve, je citais des chiffres officiels.

Cette augmentation du passif, comme je l'ai démontré, s'était produit, malgié que, durant cette période, les revenus de la province se fussent accrus, grâce aux nouvelles taxes, d'une somme moyenne de \$500,000 par année, produisant pour les cinq années une augmentation totale dans notre revenu de \$4...62,452.55.

Maintenant, il est démontré par l'état du passif et de l'actif, reproduit dans le discours budgétaire de mon prédécesseur, que l'excédent du passif était,

au 30 juin 1897, detandis qu'au 30 juin précédent, il n'était que de	\$25,491,658 22,156,346	30
cet excédant s'était donc accru en une seule année, de		86
période, par la conversion de la dette, soit	625,651	42

Laissant une augmentation du passif originaire, duran 1896-97, de	t cette année	\$ 2,709,660	44
19nn autre côté, l'excédant du passif sur l'actif, an 30 1898, comme l'indique l'état détaillé produit Chambre, était de	devant cette	\$ 25,830,52 3	57
dont il faut encore déduire le montant dont s'est acers par la conversion de la dette, soit :	u notre passif	800,146	86
laissant un excedant du passif sur l'actif, pour cette Si l'on compare ce chiffre avec celui de l'excé-	année, de	25,03 0,37 6.	71
dant du passif sur l'actif, au 30 juin 1897,			
s'élevant, comme ci-dessus indiqué, a 25	5,491,658 16		
Moins le montant dont s'est accrue le passif à cette date, par la conversion de la dett	437 384 45		
consecutive, par la conversion de la delt	625,651.42	04.000.000	
		24,866,006	74
on trouvera que, durant l'année financière terminée	le 20 iuin		
dernier, cet excédant ne s'est accru que de	, ic 50 juin	164,369	07
Cet excédant se décompose comme suit:		104,909	91
Travaux publics, extraordinaires	50.683 70		
Fonds de construction du Palais de Justice d'Ayl-	30,000 10		4
mer (capital remboursé)	20,451 69		
Fonds de construction du Palais de Justice de Huli	,	•	•
(capital remboursé)	1,829 12		
Construction du Q. M. O. & O. (idem)	2,360 90		
	\$75,325 41		
Plus : le déficit entre le revenu ordi-			
naire et la dépense crlinaire,—y		, ,	
compris le coût du rachat des			
obligations de l'émission de			
1880, et l'achat de Bons inscrits,			
(inscribed stock) pour fonds d'a-			
mortissement \$187,030 33			

Mo

étaie

perce

rable verra moins

D'apr

2,709,660 44

5,830,523 **5**7 800,146 86

5,030,376.71

,866,006 7**4**

164,369 97

Moins: les \$87,307.99 dont la dette consolidée a été diminuée par le rachat des obligations ci-dessus, et les \$10,677.78 dont l'actif applicable au fouds d'amortissement s'est accru, comme sus-indiqué;—ces deux montants pris sur le revenu ordinaire de l'année et l'ayant diminué d'antant,—s'élèvent à...

97,985 77

89,044 56

164,369 97

COMPARAISON ENTRE LE BUDGET DE 1897-98 ET LE RESULTAT OBTENU.

BUDGET DE LA RECETTE.

\$ 4,179,791 75

Ainsi, quoique la recette des différentes sources de revenu ait différée considérablement, soit en plus, soit en moins, de l'estimation budgétaire, comme on le verra ci-après, elle n'arrive définitivement qu'à une différence de \$2,135,40, en moins.

BUDGET DE LA DÉPENSE, 1897-98.

L'on

En d

II ne

Mon

Mais soit.

Ilcon

Main

Avec

Nous

dében

rachet

rêts, s

447 97

The state of the s		-
A ce montant il faut ajouter les déboursés des shérifs et des per- cepteurs du revenu, à même leurs perceptions, inclus dans la dépenses, tel qu'il appert aux comptes publics et dont il n'a pas été tenu compte dans le budget		33
Or, la dépense ordinaire, pour cette année, 1897-98, a été de	\$4,106,492	
, I to te de	4,364,686	08
Laissant une différence en plus, de	\$ 258,194	33
Ce surcroit de dépenses a été presqu'entièrement le résultat ou de l'action de nos prédécesseurs, entrainant des dépenses additi qui avaient été prévues, et pour lesquelles il n'avait été pourvu au	onnelles à ce ieun revenu.	lles
C'est ainsi qu'il nous a fallu payer, au delà des prévisions sommes suivantes :	budgétaires,	les
Surcroit d'intérêt sur la dette publique	\$ 66,555	50
Coût des valises pour les membres	2,872	
Augmentation dans le montant des salaires pour la réorganisation	-,-,-	10
des départements	8,099	36
Contingents additionnels, occasionnés par cette réorganisation	5,200	
Payé à La Caisse d'Economie par arrêté en Conseil du 20 mai 1897.	7,679	98
Salaires des sténographes officiels	7,227	99
Instruction Publique, par Puete 60 Viet., eh. 3	50,000	00
Ursulines de Roberval, par acte 60 Viet	2,498	17
Association des Cantons de l'Est, par acte 60 Viet	5,000	0û
Exposition de Montréal	13,000	00
Société d'agriculture de Richmond, par budget supplémentaire,	•	
confirmant arrêté en Conseil du 14 novembre 1896	2,000	00
Primes d'assurances sur édifices publics	12,432	12
Hospice des aliénés protestants, en vertu de l'acte 59 Vict.: ch. 5	8,325 (00
Révision du Code de Procédure Civile	6,652	
Séquestre du chemin de fer de la Baie des Chaleurs	7,282	38
Frais de l'arbitrage Whelan	1,343 4	17

Réclamations pour ponts en fer.....

63,592 33

1,106,492 35 1,364,686 68

258,194 33

la législation elles à celles a revenu. lgétaires, les

66,555 50 · 2,872 15

8,099 36 5,200 00 7,679 98 7,227 99 50,000 00 2,498 17 5,000 00 13,000 00

2,000 00 12,432 12 8,325 00

6,652 33.

7,282 38

1,343 47

447 97

l	4,110	5 00
. \$	210,732	2 42
\$	47,461	91
*		
\$	137,433	02
\$4	,106,492	35
	\$ \$	\$ 210,732 \$210,732 258,194 \$ 47,461 \$ 73,299 210,732 \$ 137,433 \$4,177,656 \$4,106,492

Mon prédécesseur avait estimé le paiement des intérêts sur le fonds des débentures du Palais de Justice d'Aylmer à \$1,574.00. Ces débentures ont été rachetées durant l'année, Le montant total de ce paiement, en principal et intérêts, s'est élevé à \$20,451 69.

Une autre somme de \$1,829,12 fut aussi payée à la corporation de Hull, pour la balance de la perception des timbres judiciaires, jusqu'au 28 février 1898, en à compte de la taxe du Palais de Justice du district d'Ottawa.

COMPARISON DES COMPTES DE 1896-97 ET 1897-98.

Les comptes public de l'année financière qui s'est terminée le 30 juin 1898, démontrent que les recettes et les dépenses ordinaires, pour cette année, y compris le montant reçu sur la taxe des subsides de chemin de fer, ont été comme suit :

Recettes ordinaires	\$4	,177,6	356	35
Dépenses ordinaires	4	,364,0		
Laissant un déficit de	\$	187,0)30	33
D'un autre côté, les recettes et les dépenses ordinaires pour dente $(1896-97)$ établies sur les mêmes bases, furent comme suit :	l'a	nnée	pré	icé-
Recettes ordinaires	, \$3	.874.9	966	22
Dépenses ordinaires	4	,685,4	150	42
Déficit	\$	810,4	184	20
Le déficit de l'année de 1896-97 était donc de	9/2	810,4	184	20
tandis que celui de 1897-98 est de		187,0		
ce qui constitue une amélioration de	\$	623,4	153	87
dans l'exercice financier de cette seule année.				

Cette amélioration déjà accomplie dans l'exercice de notre première année financière est due à des réductions importantes, faites dans la plupart des branches du service public, et au maintien du revenu au niveau des prévisions budgétaires, grâce à la diligence que le gouvernement a mise à le percevoir.

1896

REG

ation de Hull, pour février 1898, en à

1897-98.

e le 30 juin 1898, e année, y compris été comme suit :

.... \$4,177,656 35 4,864,686 68

.... \$ 187,030 **3**3 our l'année précé-

.... \$3,874,966 22

it:

.... 4,685,450 42

.... \$ 810,484 20

.... \$ 810,484 20 187,030 33

.... \$ 623,453 87

etre première année lupart des branches visions budgétaires,

DÉTAIL COMPARÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE 1897-98 AVEC CELLES DE 1896-97.

RECETTES :-

Le montant total des recettes ordinaires de 1897-98, y com-	•
pris la taxe sur les subsides de chemins de fer, est,	
comme je viens de l'indiquer, de	21177 050 95
Celui de 1896-97 était de	9-9-1-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-
	0,874,966 22
Augmentation de la recette de 1897-98 sur celle de 1896-97	\$ 302,690 13
Les services qui ont contribué à cette augmentation sont :	
Terres, Forêts, Pêcheries et Mines	\$ 215,021 93
Taxes directes sur les corporations commerciales	59,908 33
Asiles d'aliénés, contributions	56,329 91
Ecole de réforme et d'industrie	
Licences	35,463 12
Arrérages de taxes de manufacture et de commerce	28,867 41
Puissance du Canada, intérêt sur les fonds en fidéi-commis	19,452 97
Timbres judiciaires	9,229 78
Timbres d'enregistrement.	5,063 60
Honoraires indicipies	2,548 05
Honoraires judiciaires	6,988 58
Palais de Justice de Montréal.	3,031 91
Gardiens des prisons de Québec et de Montréal	1,200 00
Percentage sur les salaires des officiers publics	1,878 24
Intérét sur le prix de vente du Q. M. O. et O	.1,438 27
Intérêt sur prêt et dépôts	4,895 58
Taxe sur les subsides de chemins de fer	1,353 68
Autres services	2,220 02

\$ 454,891 38

Les services dont les recettes ont diminué, en 1897-98 sur 1896-97, sont:—

Taxes sur les mutations de propriété...... \$72,801-18

Ce

Au Re

fide pér l'ét

été

ene

189 peri

son

Taxes sur les successions	65,986 46			
Fonds de bâtisses et de jurés	4,132 02			٠
Entretien des prisonniers	4,630 78			
Prison de Montréal	1,368 95			
Arrérages de taxes directes sur certaines per-	1,500 52	•		
sonnes	2,127 56			
Autre services	1,154 33			
			152,201	0.5
			102,201	25
Luissant une augmentation, en 1897-98, de	***************************************	\$	302,690	13
Dépenses Ordinaires:				
In montant total de 1. 1.				
Le montant total de la dépense ordinaire, en 1897	-98, est de	81	364,686	68
Celui de 1896-97 fut de	····γ···· · · · · · · · · · · · · · · ·	4	685,450	42
97, de Les services où la dépense en 1897-98 a été di 1896-97 sont les suivants:—	minuée, snr	Φ	320,763	14
Legislation		•		
Administration de la Justice	************	4	77,713	
Agriculture, colonisation et immigration	•••••		44,286	
Travaux et édifices publics, ordinaires	•••••••		97,218	
Asiles d'aliénés et charités			38,300	
Dépenses diverses			19,241	
Frais de perception de la taxe des subsides de che	min de fer		105,489 8,355	
•	(10 101,		0,000	22
	s		390,603	-0
Les services où la dépense a été plus élevée, sont :	**	•	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
T - J 11'	10.200 07			
Gouvernement civil	40,302 87 5,337 17			
Instruction Dall'	24,200 00		69,840	

46				٠.	
02					
78					
92				0	
56					
33				1	
_	\$	152	,201	25	
	\$:	302	690	13	
e	8 1, 3	364,	686	68	
•••	4,	6 85 ,	450	42	
_					
6-					
	8 3	320,	763	74	
Пr					
9	,	77.	713	22	
			286		
			218		
			300		
			241		
	1	05,4	189	39	
r.			355		1
					١
\$	3	90,6	603	78	
7					
7					
0					
- \$	(59,8	40	04	

to distinct the state of the st		
Donnant une diminution de la dépense de 1897-98 sur 1896-97 e	\$ 320,763	74
Augmentation du revenu en 1898 sur 1897	\$302,690 320,763	
Total de l'augmentation du revenu et des reductions de dépenses, en 1897-98	\$ 623,453	87
Ce resultat d'une première année d'administration		

Ce resultat d'une première année d'administration démontre que nous avons fidèlement mis à effet la politique de prudence et d'économie promise durant la période électorale, et que nous nous acheminons aussi sûrement que le permet l'état de nos finances, vers l'équilibre définitif et durable.

Les diminutions dans les dépenses imputables au capital sont comme suit :-

Les paiements pour subsidies de chemins de fer, durant l'année 1897-98 ont été de \$1,143,572.99 moins élevés que l'année précédente.

Les paiements sur la réclamation pour construction du Q. M. O. & O. ont été de \$4,256.88 moins élevés qu'en 1896-97.

La balance des subsidies de chemins de fer autorisés par statuts, mais non encore gagnés au 30 juin 1898, est de \$925,682.84.

Le moutant remboursé des dépots de garantie, durant l'année 1897-98 a été de \$143,715.76 moins élevé que durant l'année 1896-97.

La balance de ces dépots, au 30 juin 1898, etait de \$132,702.49.

Le chiffre considérable des réductions opérées dans la dépense ordinaire, en 1897-98 requiert quelques explications, quant aux détails, que la Chambre me permettra de lui donner aussi brièvement que possible,

Les services dont les dépenses ordinaires ont diminué, en 1897-98 sur 1896-97, sont, comme je viens de l'indiquer, les suivants :

LEGISLATION :- DIMINUTION		\$77,71	3 22
Il fandrait encore ajouter au chiffre		,	
de cette diminution de dépenses			
les sommes suivantes, encon-			
rues en 1896-97 et soldées en			. 1
1897-98:			
Reliquats de salaires échus en 1896-			
97 et soldés en 1897-98	\$2,134 00		1
Fournitures de bureaux, achetées et	4=,701 00		
livrées en 1896-97, mais soldées			
en 1897-98	5,102 10		
Valises pour députés achetées et	1,.02		
livrées en 1896-97, mais soldées			
en 1897-98	2,108 00		
	\$9,344 10	*	
Diminution réelle de 1897-98 sur 1896-			
Il faudra bien encore, pour les fins de la	\$07,007,007, 32.		
son, déduire l'indemnité de quatre d	comparai-		
élus en 1896-97 et dont 1897-98 es			
Ce qui ferait une différence, entre 1896-97	et 97-98 de \$90,257 32		
Mais, afin que cette comparaison se fas	100 ann 100		
mêmes bases pour chaque année, il e	se sur les		
déduire la différence entre les frais	d'Alection		
et de révision des listes électorales	den dann		
années, soit			
	,		
l resterait donc encore une diminution d	le \$ 6,867 00		
à l'avantage de 1897-98 sur 1896-9	7, dans les		
dépenses ordinaires de législation, si	l'on attri-		
buait à chaque année la dépense q propre.			
dministration de la justice : (diminution)		
se décomposant comme suit:—	J *******************************	44,286 1	2
		+	t.

DIN

Augi

Forma

Agrica

que le augme Coloni pourra

\$54,054 37

DIMINUTION:

Salaires des shérifs, protonotaires, etc	0.10.000	
Pourenitos originalia	\$32,200	37
Poursuites criminelles	88	29
Dépenses contingentes des shérifs	16,310	45
couronne et de la Couronne et de la	·	
Paix	440	0
Interprètes des cours	448	05
Interprètes des cours	375	00
Médecins des prisons	241	04
Depenses diverses	13,662	49
Prisons et écoles de réforme		
2001HC	728	74

AUGMENTATION:

Fonds de bâtisses et des jurés	\$ 1457.76	
Salaires et dépenses des Coroners	479 72	
Salaires et dépenses des Magistrats	110 12	
de district	611 14	
Transcription	444 00	
Transcription au bureau d'enre-		
gistrement de Montréal-Est	4,222 00	
Poliee	1,533 83	
Inspection des bureaux publics	819 80	
		9,768 25

Agriculture, Colonisation et Immigration, (diminution)..... \$ 97,218 78

Cette diminution considérable de 1897-98 sur 1896-97 s'explique par le fait que le gouvernement précédent, pour des motifs que je ne veux pas rappeler ici, augmenta, dans cette année 1896-97, la dépense, au compte de l'Agriculture, de la Colonisation et de l'Immigration, dans des proportions anormales, comme on pourra le constater par les chiffres suivants:

Ave

Dim

Asii Dep

tion Dim.

En 1895-96, sous le gouvernement Taillon, cette dépense n'a- vait été que de	\$	286,814 307,476	
Différence en plus, pour 1897-98 :	*	20,662	00
C'était la dépense normale et ordinaire, telle qu'indiquée, du reste, dans le budget préparé par mon prédécesseur, pour cette année 1897-98. Nous avons même dépassé le chiffre du budget de ces \$20,662.00, à cause du surcroit de dépense occasionné pour l'encouragement de l'amélioration des routes municipales, et autres objets utiles.	L		,
Le gouvernement Taillon avait indiqué, dans son budget de 1896-97, la somme de	\$	251,800	00
Mais son successeur, l'honorable M. Flynn, crut devoir, dans les circonstances toutes spéciales où il se trouvait, excéder cette dépense autorisée en la portant à		404,695	00
Dépassant ainsi les crédits votés par cette Chambre de	\$	152,895	00
Et, cet excès de dépenses était tellement irrégulier et anormal, que, dès la même année, il en réduisait le crédit, dans son budget pour 1897-98, au taux normal, soit	\$	2 88,800	00
Nous avons cru devoir obéir au désir de cette Chambre, en crédit qu'elle nous avait voté que d'une faible somme, pour pourvo ragement des chemins municipaux, dont le public a déjà manifesté ciation.	ir 8	cette enc	ou-
TRAVAUX BT EDIFICES PUBLICS, ordinaires, diminutionse décomposant comme suit:		\$ 38,300	03
.Diminution:			
Loyers, réparations, etc			

•	production of the state of the
\$ 286,814 00 307,476 00	Réparations et loyers des cours de justice et prisons
\$ 20,662 <u>00</u>	\$ 50,732 15
	AUGMENTATION:
o, o , Iu	Assurances des palais de justice et prisons, non prévues dans les estimés
e s	Diminution de 1897-98 sur 1896-97 \$38,300 03
r, \$ 251,800 00 s	ASILES D'ALIENÉS ET CHARITÉS, (diminution)
. 404,695 00	DIMINUTION !
. \$ 152,895 00 I, on . \$ 288,800 00 In ne dépassant le voir à cette encou- té sa haute appré- \$38,300 03	Hôpital pour les aliénés protestants
	\$ 84,212 50
	L'augmentation s'est produite dans les services suivants : Dépenses faites par les percepteurs du revenu, à même leurs reve-
	nus \$ 2,026 56

Oili

Bel Mo

Et l

TRA

Cett Edif Cons

Loge Non Pala

Aug Palai Palai Palai Palai Ecole Pont Pont Récla

Pensions	1,200	41			
Pensions spéciales, Protonotaires à					•
Québec:	2,100	00			
Inspections de chemins de fer	100	00			
Ecoles du soir	855	75			
Etablissements industriels	447	06			
Salaires et dépenses de bureaux des					
régistrateurs	2,265	31			
Séquestre du chemin de fer de la					
Baie des Chaleurs	1,308	83			
_		\$	10,303	92	
Diminution de		\$	73,908	58	
Les octrois spéciaux, en 1896-97, fur	ent les s	uivan	ts:		
Couvent de Kildare	\$ 200	00			
Monument Champlain	2,000	00			
Ré-impression de l'ouvrage de Des-					
champs sur les municipalités	4,500	00			
Réclamation des héritiers Amyot	4,000	00		, .	
Secours accordés à des paroisses du					
comté de Portneuf	3,353	95			
Aide aux pêcheurs nécessiteux de					
Percé	2,000	00			
Histoire du Droit canadien	198	00			
Maison de refuge à Ste. Cunégonde.	300	00			
Réclamation de Jos. Dussault,	14,578	77			
do de la Cie Waterous	2,178	15			,
Indemnité à Mde Rioux	296	44			
Fonds de secours aux Indiens	4,000	00			
	\$ 37,605	31		•	

En 1897-93, les octrois suivants : Chemins maritime dans le cointé de Caspé... \$1,824 50

## PROFESSION CONTROL		***		5.4		
Officier spécial sur la côte						
nord 1,200 00)					
Belmont Retreat 500 00						
Monument National 2,500 00				, .		
	\$6,024	50				
La diminution						
La diminution, sous le chef des octrois	spéciaux	est				
de	•• ••• • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • •	\$ 31,580	81		
Et la diminution totale des dépenses dive	rses du	ránt				
l'année 1897-98, sur 1896-97,	est de	16110	\$105,480	90		
m			4.10, 100	.,,,		
	raordinai minutior					•
Cette diminution se décompose comme se	nit ·	1):			\$126,148	58
Edifices du Parlement et alentours			\$ 3,427			
Construction et ameublement du Palais	de Just	tico	40 0,4±21	00		
de Montréal	• • • • • • • • • • •		151,994	- 11		
Logement du géolier à Montréal			8,221		•	
Nouvelle prison de Montréal	• • • • • • • • • • •		2,784			
Palais de Justice et prison de Bryson	•••••	••••	179			
		-				
AUGMENTATION :			\$166,607	29		
Palais de Justice et prison de Terrebonne	\$2,422	00				
Palais de Justice et prison de Moutmagny	3,000					
Palais de Justice et prison de Hull	1,918					
Palais de Justice et prison de Québec	13,843		•			
Ecole Normale Jacques-Cartier	5,627					
Ponts détruits par les inondations	8,199	70				
Pont de la Grande Rivière	5,000	00				
Réclamations de MM. Maquet et Lafon-						
taine, en rapport avec les ponts						
en fe r	447	97				
-			\$ 40,458	71	•	
		_				
			\$126,148	58		

Deficient publique Sous ce chef, la comparaison entre 1897-98 et 1896-97 est comme ci-dessous indiquée :— Augmentation \$\frac{40,800}{20} \text{ for the publique} \$\frac{40,800}{20} \text{ for the publique} \$\frac{40,800}{20} \text{ for the lasy for the publique} \$\frac{40,800}{20} \text{ for the lasy for the publique} \$\frac{40,800}{20} \text{ for the lasy for the publique} \$\frac{40,800}{20} for the lasy	Les services d	lont les dépenses ont augmenté, en 1897-98, sont les suivants:-
Sous ee chef, la comparaison entre 1897-98 et 1896-97 est comme ei-dessous indiquée :— Augmentation: Emprunt de 1897	Dette publique :	
AUGMENTATION: Emprunt de 1897		Intérit sur la dette publique.
Emprunt de 1897		•
Fonds inscrits (inscribed stock) comme résultat de la conversion de la dette	AUGMENTATION:	
tat de la conversion de la dette	Emprunt de	1897 \$ 40,800 00
Emprunts et dépôts temporaires	Fonds inscrit	s (inscribed stock) comme résul-
# 162,328 93 DIMINUTION: Emprant de 1874	****	•
Emprunt de 1874	Emprunts	et dépôts temporaires 17,188 43
Emprant de 1874		* 162,338 93
do 1876 1,260 00 do 1878 2,116 81 do 1880 4,450 77 do 1882 8,115 19 do 1894 314 69 do 1896 103,189 41 \$ 120,559 88 Augmentation de l'intérêt \$ 41,779 05 Rachat (augmentation) 2,627 99 Fonds d'Amortissement (augmentation) 10,677 78 55,084 82 Frais d'Administration (diminution) 14,781 95 L'augmentation de la dette publique, en 1897-	DIMINUTION:	
do 1878	Emprant de	1874 \$ 1,113 01
do 1880	do	1876 1,260 00
do 1882	do	1878 2,116 81
do 1894	do	1880 4,450 77
do 1896	do	1882 8,115 19
### \$ 120,559 88 Augmentation de l'intérêt	do	1894 314 69
Augmentation de l'intérêt	do	1896 103,189 41
Rachat (augmentation)		3 120,559 88
Rachat (augmentation)	Augmentatio	on de l'intérêt \$ 41,779 05
Fonds d'Amortissement (augmentation)		
Frais d'Administration (diminution)		
L'augmentation de la dette publique, en 1897-	·	55,084 82
	Frais d'Adm	inistration (diminution) 14,781 95
GOUVERNEMENT CIVIL \$ 5,337	98, est	done de \$ 40,302 87

IN:

Dn

vier lim qu'a add

caustrate caustr

The second secon			editribi vigar into acto.		 1	2202
La création du Département de la Colonis						
et des Mines, ainsi que certaines aug						
tations de saluires, faites, pour la plu						
par le gouvernement précédent, ont pro				. ~		
une augmentation des dépenses au moi			6,112	45		
Mais d'un autre côté, il y a une diminution						
dépenses contingentes, de	• • • • •		775	28		
Ce qui laisse une augmentation de		8	5,337	17		
NSTRUCTION PUBLIQUE	••••				\$ 24,200	00
L'augmentation se décompose comme suit :					•	
Ecoles élémentaires, en vertu de 60 Vic. chap	3	\$	26,000	00		
Académie de la Poiute Claire			1,000			
		8	27,000	00		
Omnution :						
Ecole de Lennoxville \$2,00	9 00					
Musée d'histoire naturelle 50	00					
Archives Canadiennes 30	00					
·			2,800	00		

L'ANNÉE COURANTE

L'état des recettes et des paiements jusqu'au 18 janvier courant (1899), qui vient d'être soumis à cette chambre, démontrera que la dépense a été faite dans les limites normales et dans la mesure d'une stricte économie. On y verra, en outrequ'à l'exception des déboursés pour les asiles d'aliénés, pour lesquels un crédit additionnel de \$45,000.00 est demandé dans le budget supplémentaire, tant à cause de la hausse du tarif établi avec l'asile St. Jean de Dieu, en vertu du contrat passé sous l'autorité de l'arrêté en Conseil No. 119 du 24 Février 1897, qu'à cause de l'augmentation du nombre des internés dans les asiles généralement, et sauf le paiement de certains déboursés imprévus et incontrolables, pour lesquels il n'est pas pourvu dans le budget de l'année, il n'y a pis lieu d'anticiper que les

5,337 17

s suivants :-

\$ 40,302 87

estimés seront dépassés. En compensation de cette dépense imprévue, il est probable que les charges de la dette publique seront moins élevées que l'estimation qu'il probable qu'il y nura une épargne dans d'autres services.

Le reve un des premiers aux mois a c'é proportionné aux estimés, à l'exception des intérêts sur les fonds en fidéicommis. dont une partie a été retenue par le gouvernement du Canada, pour compenser l'intérêt sur toute balance possible, qui pourra s'établir contre Québec, dans le règlement de comptes par le bureau d'Arbitrage.

Nous avous protesté contre la retenue de ce montant, en prétendant qu'il devait nous être payé et que la Province de Québec serait prête à en solder la balance, si balance il y a, à l'époque du règlement final.

Il est possible que quelques unes des sources de revenu ne produisent pas un montant égal à celui indiqué dans le budget, unis nous nous attendons à ce que ces diminutions, si elles se produisent, seront compensées par un surcroit de revenu, provenant d'autres sources.

BUDGET DE L'ANNÉE 1899-1900.

Je vais maintenant soumettre l'estimation des recettes et des depenses pour l'année 1899-1900. Il a été soigneusement préparé, d'après les informations obtenues des différents départements. On verra que dans le budget des recettes, j'ai continué à placer le plein montant de l'intérêt sur les fonds en fidéicommis, dont je viens de parler, et qui échéront durant l'année, en notre faveur, contre le gouvernement fédéral. J'ai l'espoir qu'avant la fin de cette année (1899-1900), nos comptes seront réglés et qu'il n'existera plus de prétexte pour empêcher que ces intérêts ne soient payés intégralement.

J'ai, cette année, inauguré un changement dans le budget des recettes provenant des licences, l'estimation en ayant été faite pour le montant total du revenuque l'on s'attendait à percevoir de cette source, au lieu de la recette pure et simple, déduction faite des frais de perception, comme cela s'est pratiqué jusqu'au-jourd'hui.

D'un autre côté, je me suis décidé d'imputer au budget de la dépense l'estimation du montant de ces déboursés et d'en demander l'approbation par un vote de la Chambre, afin que ces déboursés puissent être faits par mandat, comme toutes l'Audit me par

I.sont es

tions d' province stricten , il est prol'estimation

l'exception par le gouossible, qui ureau d'Ar-

ndant qu'il en solder la

ent pas un s à ce que croit de re-

enses pour tions obteecettes, j'ai nmis, don^t le gouver-1900), nos er que ces

tes provelu revenup pure et jusqu'av-

nse l'estir un vote tontes les autres dépenses, et que les pièces justificatives en soient soumises à l'Auditeur de la province, pratique qui ne s'est pas observée par le passé et qui me parait indispensable au contrôle efficace des deniers publics.

La dépense au compte des intérêts et des charges de la dette Publique qui sont estimés pour l'année 1899-1900 à la somme de \$1,570,411.54, u'est pas contrôlable.

Dans les autres services les estimations ont été faites dans toutes les conditions d'économie compatibles avec l'efficacité de l'administration des affaires de la province et l'avancement de ses intérêts réels, et c'est notre intention de restreindre strictement la dépense dans les limites indiquées au budget.

ETAT E.

RECETTES PROBABLES, 1899-1900.

	_	\$1,204,899 4
* **** and tog subventions de chemin de let		30,000 (
Taxes and les subventions de chemin de fer		4,174,899
, and the second		1,000 (
Prime, escompts et change.		5,000 (
Compagnies d'Assurances Provinciales, contributions Contributions aux pensions, service civil	********	400 (
Revenu easuel	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	5,600 (
Loyers d'édifices publics		1,000
Gazette Officielle		22,000
Lagislation		8,000
do des pensionnaires des écoles d'industrie et de réforme		28,000
Entretien des aliénés		67,000
do sur renouvellement d'hypothèques		200
Commissions sur honoraires d'officiers pupliques		8,000
Droits sur successions		225,000
Taxes directes sur les corporations commerciales		675,000 160,000
Licenses. (Revenu brut)	ries)	65,000
Timbres d'enrégistrement (y compris les honoraires des régistrateurs sala	niús	255,900
Honoraires du grand connétable, Québec	500 00	0** 000
Palais de Justice de Montréal.	4,000 00	
Autres prisons—Gain des prisonniers	200 00	
Prison de Montréal	3,000 00	
Amendes	200 00	
Gardes des prisons de Montréal et Québec	4,000 00	
Entretien des prisonniers	10,000 00	
Fonds de bâtisses et des jurés (Revenu brut)	25,000 00	
Honoraires judiciaires	14,000 00	
Timbres judiciaires	195,000 00	
Administration de la Justice :		
Mines	•••••	10,000
Trues, Forêts by Pécheries		1,050,0 0 0
•		310,000
Intérêts sur prêts et dépôts	300,000 00	
lutérêt sur prix de vente du chemin de fer Q. M. O. & O	But 000 60	
Intentrs:		
-	110,700 00	1,277,799
Intérêts sur subventions de chémins de fer. 47 Vict., chap. 8	127,460 68 119,790 00	
Subside spécial, 47 Vict., chap. 4	71,385 94	
Subsides en vertu de l'acte de l'A. B. du N		
Pulssance du Canada :		
Principalities of Carrage .		

Det

Légi Gou

Adn Insti

Agri Terr

Color Asile Insti

Serv

Trav

Rem Subv

ÉTAT F.

DEPENSES PROBABLES 1899-1900.

'	*	cts.
Dette publique	. 1,570,411	54
égislation		£ 70
ouvernement civil		5 19
dministration de la justice, etc		
nstruction publique, etc		
ravaux et édifices publics		
griculture		
erres, Forcts & Pecheries		
olonisation & Mines, etc		
siles des aliénés, Ecoles de réforme, etc		
stitutions de bienfaisance	44,675	75
ervices divers		00
	4,155,755	97
ravaux et édifices publica Extraordinaires	22,000	00
	4,177,755	97
emboursement de dépûts de garantie de chemin de fer		
abventions de chemins de fer et chemin de fer Q. M. O. & O		
	446,812	46
	\$1,624,568	4.0

1,000 00 4,174,899 42 30,000 60 \$1,204,899 42

94 68 00

00 00 1,277,799 42

310,000 00 1,050,000 00 19,000 00

ETAT G.

ETAT APPROXIMATIF du passif et de l'actif de la Province de Québec au 30 juin, 1898.

PASSIF.

			* ANDCAL.			
Dette	consolidée te	lle qu'existant	avant la conversion	33,483,694 67	7	
Angn	nentation du c	apital par con	version	800,146 86	3	
					- 34,283,841	53
Emp	unt temporal	ire			700,000	-00
nebo	ra en nder-con	ımis	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *		221.002	97
Depo	es des compag	nies de chemi	n de fer – pour paiement des intérêts	garantis des		
	obligations	8			132,702	49
Mand	ats impayés				191,639	
Subve	entions en arg	ent des chemir	as de fer, autorisées mais non encore		,	-
	dues	• • • • • • • • • • • • •		\$365,709 67		
Bubve	entions en te	rres des chen	nins de fer converties en argent à			
	52½ ets. pe	r acre, autoris	ées mais non encore dues	570 079 17		
	-	,		000,975 17	925,682	84
Perte	sur dépot à la	Banque d'Ec	hange		25,218	
Oblig	ations du Pala	is de Justice d	le Québec		20,213	
				• • • • • • • • • • • •	200,000	90
	•		ACTIF.		\$36,793,088	94
Partie	du prix de e	h. de fer Q.M.	O. & O. déposé en banque \$353,390 00			
	do	do	place en \$29,000 d'o-	•		
			bligations de la pro-			
			vince de Québec,			
			emprunt de 1878,			
			achetée à 109% 31,610 00			
	do .	do	placé en obligations			
			du palais de jus-			
			-			
	do	do				
	110	do	place en obligations			
			de la cité de Qué-			
Balane	e non navée d	la priv da cha	bec			
	o non payed a	ia piix aa enei	. M. O. & O. 7,000,000 00	7 600 000 00		
Fonds	inscrits de 39	/				
Alloca	tions de chem	ins de fer ou v	vertu de l'acte fédéral, 47 Victoria,	10,677 78		
	chapitre 8	ino sio roi, on t	cital de l'acte lederal, 47 victoria,			
Argen	en hanone					
Coût. d	e l'école Jugar	non-Cintian M	and the second s	490,663 59		
	de manuide	des Cartier, M	ontréal, à être remboursé par vente			
D 4 1	de propriet	e		5,391,11		
V non-	acion in re le	u rnoncrable I	Thomas McGreevy	100,000 00		
Dalai	a divers			161,832 89		
raiais	de justice de	Quebec, en ver	tu de 45 Victoria, chapitre 26, et 48			
	victoria, ch	apitre 16		200,000 00		
			-	-	10,962,565	37
m a J. 1		11		-		_
xceila	e liseaq ub ran	ur l'actif au 30) juin 1898		\$25,830 593	5.

30 ju

La Di

Dette d

Dépot • fo Subsid

Manda

Augm. Fonds

Dimin Argen

Excéda

Excéda

do

16bec au 30	Voici la comparaison entre l'état ci-haut et l'état de l'actif et du passif, au 30 juin 1897.
4	Excédant du passif sur l'actif, au 30 juin 1897 \$25,491,658 16 L'Augmentation du passif se décompose
34,283,841 53	comme suit :
700,000 00	Fonds en fidéicommis \$46,964 50
334,003 97	Dette consolidée, en vertu de la conver-
100 700 40	sion
132,792 49 191,639 36	17-t ₃ 439 44
101,000 00	APPROVED Appropriate Contraction of the Contraction
	\$ 221,459 94
	La Diminution du passif se decom-
925,682 84	pose comme suit :
25,218 75	Dette consolidée, comme résultat
200,000 00	du rachat d'obligations à même
\$36,793,088 94	· ·
e/	le revenu de l'année
[A.]	Dépots de garantie de chemins de
	, fer
	Subsides de chemins de fer 196,284 24
	Mandats non payes 251,617 72
	*** 772,681 81
	551,221 87
	\$ 24,940,436 29
	AUGMENTATION DE L'ACTIF:
	Fonds inscrits 3 pour cent en fonds d'amortisse- ment
	Diminution de l'actif :
	Argent en main 900,765 06
	890,087 28
	Excédant du passif sur l'actif au 30 juin 1898
10,962,565 37	Excédant du passif sur l'actif au 30 juin 1897 \$25,491,658 16
25,830,523 57	do du passif sur l'actif au 30 juin 1898 25,830,523 57

25,830,523 57

AUGMENTATION DU PASSIF		\$ 338, 8 65	41
Augmentation du capital de la dette consolidée,			
par suite de la conversion	•••••••	174,495	44
(1.1)		\$164,369	97
Cette somme se décompose comme suit :—			
Travaux et édifices publics (ordinaire)	\$50,683 70		
Palais de Justice d'Aylmerdo do d'Ottawa	20,451 69		
a other a man man man man man man man man man m	1,829 12		
Construction du Q. M. O. & O Déficit entre la dépense et la re-	2,360 90		
cette ordinaire, y compris le			
rachat des débentures de			
1880 et l'achat de fonds ins.			
erits pour pourvoir au fonds			
33			
d'amortissement	77.007.41		
1	75,325 41		
Dont il faut déduire la somme			
de \$87,307.99 dont la			
dette consolidée a été di-			
minuée, et celle de \$10,-			
677.78 dont le fonds d'a-			
mortissement a été aug-			
menté; ces deux montants			
étant pris à même la re-			
cette ordinaire \$ 97,985 77			
	89,044 56	\$ 164,369	97
DETTE CONSOLIDÉI	€.	,	
La dette consolidée était, au 30 juin 1897, de	\$	34,196,654	8.0
Au 30 juin 1898, elle s'élevait à		34,283,841	53
L'augmentation de la dette consolidée pend	lant l'année		_
1897-98, est donc de	<u>\$</u>	87,187 4	15

tisse dédi

Au Emp Fou Dép Mar Subs Pert

De

Arg Récl

41 _ Cette augmentation s. décompose comme suit :	
Fonds inscrits 3070, émis pour la conversion	
de \$646,220.01\$ 820,	715 45
Dont il faut dédaire :	1.0 10
Rachat à même le revenu des	
obligations de l'emprunt	
\$ 87,307 99	
Débentures de différents em-	
prunts, rachetées par la	
conversion de la dette 646,220 01	
\$ 733,	598 00 • 97 107 AF
La somme de \$10,677.78 a été, durant l'année, investi-	e dans les fonds d'amor-
tissement, ce qui l'élève à la somme de \$10,004,677.78.	Ce fonds, imputé en
déduction de la dette consolidée, réduit celle-ci à \$24,279,1	163.75,
DETTE FLOTTANTE.	
Au 30 juin 1898, la dette flottante se composait comme si	
Emprunts temporaires	
Fonds en fidéi-commis	
Dinôte de comentie des Classes de la	
Dépôts de garantie des Compagnies de chemin de fer	132,702 49
Mandats non payés	
Subsides de chemin de fer, accordés, mais non gagnés	925,682 84
Perte sur le dépôt à la Banque d'Echange	25,218 75
Formant la somme de	\$ 2,309,247 41
De ce montant il faut déduire les sommes sui-	
vantes	
Argent en banque \$490,6	363 5 9
Réclamations contre différentes personnes et cer-	
taines corporations, pour prêts et avances,	
	224 00
	767,887 59
Le montant de la dette flottante est	
done de	
40110 40	\$1,541,359 82

Avant de terminer ce chapitre de la dette publique, je désirerais attirer l'attention de la Chambre sur le surcroît dont notre revenu a été grevé par suite de l'augmentation de l'intérêt et de l'imposition de certaines charges.

Pendant la dernière année financière, l'intérêt seul s'est élevé à \$1,476,558.36 montant qui dépasse de plus de \$200,000 les subsides et l'intérêt sur les fonds en fidéi-commis reçus de la Puissance, tandisque la dépense totale au compte de la dette fondée, y compris le fonds d'amortissement, les rachats et les charges, s'élèvent à \$1,591,177.63, qui durent être payées à même le revenu de \$4,177,656.35. Il ne restait donc qu'une balance de \$2,586,478.72 pour solder toutes les dépenses des autres services de l'administration. On doit se rappeler que nos revenus, en règle générale, n'augmentent pas proportionnellement à la multiplicité des demandes que le gouvernement reçoit pour les fins de l'éducation, de l'administration de de la justice, de l'agriculture et de la colonisation; et cela, à cause de l'accroissement du chiffre de la population. Le subside que nous recevons est un montant déterminé. On ne peut s'attendre à une augmentation sensible, si elle a lieu, du revenu provenant des Terres de la Couronne, et, quant au revenu dérivant des licences, il varie suivant le nombre de permis que les municipalités se décident à accorder.

Dans ces circonstances, le Gouvernement pourrait difficilement se justifier d'augmenter la dette publique.

Le montant payé en argent, pour subsides de chemins de fer était. au 30 juin 1898, de \$12,033,544 16 Le coût du Q. M. O. & O. déduction faite du prix de vente et de l'octroi par la puissance, de l'aide à sa construction, est de...

Montant payé en argent......\$15,995,863 89

3,962,319 73

CC

E

L

A ce montant il faut ajouter l'escompte et les frais de la vente des débentures émises pour solder ces paiements, savoir: an moins \$2,000,000.00, portant à \$18,000,000.00 la somme dont la dette consolidée a été augmentée pour subventions aux chemins de fer, et la province est encore responsable pour plus de \$900,000.00 de subsides non encore gagnés.

La Chambre jugera par ces chiffres si, pour le moment, nous pouvous, sans péril, engager d'avantage le credit de la Province.

lésirerais attirer grevé par suite es.

à \$1,476,558.36 sur les fonds en uu compte de la es charges, s'élèe \$4,177,656.35, ites les dépenses nos revenus, en icité des demandministration de

se de l'accroisseest un montant, si elle a lieu, nu dérivant des tés se décident

se justifior d'aug-

\$12,033,544 16

3,962,319 73

\$15,995,863 89

e des débentures 0.00, portant à ée pour subvene pour plus de

pouvous, sans

CONVERSION DE LA DETTE EN VERTU DE L'ACTE 60 Vict., chap. 2.

Dans le cours de l'année financière 1897-98, la Banque de Montreal, en vertu du contrat approuvé par arrêté en Conseil, en date du 17 avril 1897, a opéré la conversion des débentures de la province, dont suit l'énumération :—

Emprant	de 1874	\$51,586 67			
do	1876	58,400 00			
do	1878	144,000 00			
de	1880	21,900 00			
do	1882, Québec	273,000 00			
do	1894	97,333 34			
				\$646,220	01
Le montai	nt de la prime payée sur ces débentures e	était de		92.456	,27
				\$738,676	28
L'escompt	e sur les fonds inscrits (inscribed stock) s	r'élevait à		82,039	17
Montant d	e l'émission de fonds inscrits 3 pour cent (i	nscribed stock)		\$820,715	45
Le c \$174,495.	apital de la dette a donc augmenté, po	endant l'année,	de	la somme	de
	30 juin 1898, la somme totale dont la co été opérée, était de Pour le rachat de laquelle, des fonds insc	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	\$:	3,371,553	3 5
	(inscribed stock) ont été émis au montan	_	4	,171,700	20
	Augmentation du capital de la dett	e	\$.800,146	85
L'int	érèt annuel sur ces \$3,371,553 35 de dé	bentures con-			
	verties, était ordinairement de		\$	140,241	50
	érêt annuel sur ces \$4,171,700 20 de				
	fonds inscrits, résultat de la conversion,				1

Le fonds d'amortissement annuel, nécessaire pour le rachat des \$800,146 85 d'augmentation du capital de la dette, pendant 40 ans, est de.....

10,611 82

---- \$ 135,762 82

En regard de cette économie annuelle, il faut mettre la commutation des frais de timbres sur ces \$4,171,700 20, s'élevant à la somme de \$26,123 15.

Pendant les premiers six mois de la présente année fiscale, jusqu'au 31 décembre 1898, la conversion de la dette s'est opéré plus rapidement qu'auparavant. Le montant de débentures convertis pendant cette période est de \$3,571,790.63, remplacé par une somme de \$4,399,887.50 de fonds inscrits, à 3 pour cent. De sorte que le montant total des débentures convertis jusqu'â l'époque actuelle est de \$6,943,343.98, remplacé par \$8,571,587.70 de fonds inscrits à 3 pour cent. Comme conséquence le capital de le dette consolidée a été jusqu'ici augmenté de \$1,628,243.72 par l'effet de la conversion.

L'ARBITRAGE

La question de l'arbitrage qui se poursuit depuis 1893, entre les gouverncments d'Ottawa, d'Ontario et de Québec, en vue du règlement final de leurs comptes, est d'une telle importance, au point de vue de nos intérêts financiers, que j'ai cru devoir, cette annèe, vous faire, en aussi peu de mots que possible, un historique de différentes réclamations contestées au sujet desquelles les gouvernements ont différé, et qui ont été soumises à la d'cision des arbitres. Ces décisions ont été nombreuses, et les parties en cause ont accepté la plupart d'entre elles ; mais il en est d'autres, au sujet desquelles il a été interjeté appel à la Cour Suprême et au Conseil Privé, avec des résultats variés, comme on le constatera ci-après.

J'ai voulu, dans cet exposé, donner une relation des différents incidents qui se sont produits durant l'arbitrage, suffisamment détaillée, pour mettre la Chambre parfaitement au fait de cette importante question; et je me fais un devoir de M. itien

Puis du C pays d'un lesque La c de la des c prod de la serai

dans d'ann corres alors

indiv

plair

mettr d'Otta du Ca traités acerue

1895, Pacero produ

135,762 82

4,478 68

tion des frais 5.

jusqu'au 31 t qu'auparat de \$3,571,tts, à 3 pour qu'à l'époque rits à 3 pour été jusqu'ici

s gouverncnal de leurs nauciers, que ole, un histoivernements écisions ont elles; mais Suprême et après.

dents qui se la Chambre 1 devoir de déclarer ici que la tâche m'a été beaucoup facilitée par la collaboration de M. Machin, l'assistant-trésorier, dont les longs travaux et les recherches minutieuses, l'ont rendu exceptionnel ement compétent dans la matière.

ANNUITÉS DES SAUVAGES DES LACS HURON ET SUPÉRIEUR.

Le 7 janvier 1898, les arbitres rendirent une décision dans la cause de la Puissance contre Ontario et Québec, représentant conjointement la vieille province du Canada, pour un surcroit d'annuités aux sauvages des lacs Huron et supérieur, payable sous l'empire des traités Robinson, de 1850, par lesquels des territoires d'une vaste étendue furent concédés par les sauvages à la province du Canada; lesquels territoires se trouvent dans les limites actuelles de la province d'Ontario. La considération de ces cessions de territoires fut un montant d'argent payé, lors de la signature des traités, et certaines annuités stipulées payables aux membres des différentes tribus. Ces traités stipulaient en outre que " si les territoires cédés produisaient, à une époque future, un montant qui put permettre au gouvernement de la province du Canada, sans encourir une perte, d'augmenter les annuités, elles seraient ainsi augmentées de temps à autre, pourvu que la somme payée à chaque individu n'excède celle d'un louis courant (\$4.00), ou toute autre somme qu'il plaira à Sa Gracieuse Majesté d'ordonner,"

Les annuités fixes furent capitalisées, à l'époque de la Confédération, et incluses dans la dette de la province du Canada. Aucune réclamation pour augmentation d'annuités ne fut faite avant 1875, époque à laquelle elles donnèrent lieu à une correspondance entre les gouvernements d'Ottawa et d'Ontario, Québec n'étant pas alors considéré comme intéressé.

Ces réclamations étaient au nombre des sujets que l'on était convenu de soumettre à la présente commission d'arbitrage, et, le 5 octobre 1893, le gouvernement d'Ottawa produisit sa réclamation, au nom des sauvages, contre l'ancienne province du Canada, pour une augmentation d'annuités, avec intérêt depuis la date des traités jusqu'à la Confédération, et contre la province d'Ontario, pour les annuités accrues et les intérêts, depuis la date de la confédération.

Cette cause fut plaidée très longuement, en novembre 1894, et le 13 février 1895, les arbitres rendirent une décision à l'effet que les sauvages avaient droit à l'accroissement d'annuités pour toute année durant laquelle les territoires auraient produit un montant qui aurait pu permettre au gouvernement de les payer, sans

encourir une perte; que cette redevance avant la Confédération était une dette de la province du Canada, pour laquelle Ontario et Québec sont conjointement responsables, et que la province d'Ontario était responsable pour tout accroissement d'annuités payables après la Confédération.

Ontario appela de cette décision à la Cour Suprême et demanda qu'il fut déclaré que le gouvernement de la Puissance était seul responsable pour les accroissements d'annuités, ou que si Ontario en était tenu responsable, cette responsabilité serait subie conjointement avec Québec, et non séparément.

La province de Québec comparut à l'appel et plaida que la décision des arbitres devait être maintenue, parceque ces annuités sont une charge des territoires cédés, et que, comme Ontario en avait reçu tous les revenus depuis la Confédération, il ne serait pas juste d'appeler Québec à payer une partie des accroissements d'annuités après la Confédération.

La Cour Suprême décida en faveur de la province d'Ontario que cette charge n'existait pas sur les territoires, deux des cinq juges étant pendant d'opinion que cet appel devait être renvoyé et la décision des arbitres maintenue.

Les gouvernements de la Puissance et de Québec appelèrent au Conseil Privé du jugement de la Cour Suprême, mais ce tribunal renvoya l'appel et maințint le jugement.

En janvier 1897, le gouvernement d'Ottawa produisit sa réclamation pour l'accroissement des annuités des sauvages, subséquentes à la Confédération, contre les provinces d'Ontario et de Québec, conjointement. La cause fut plaidée devant les arbitres, en novembre 1897, et ceux-ci rendirent leur décision le 7 janvier 1898, comme suit:

"Qu'en constatant et en déterminant la dette de la province du Canada, "mentionnée dans la 112ème clause de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, l'obligation subsidiaire de la Puissance du Canada de payer l'accroissement d'annuités mentionnées dans les traités Robinson des 7 et 9 septembre "1850, ainsi que tout accroissement d'annuités qui sont devenues dues aux sauvages, depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 31 décembre 1892 inclusivement seront mis en ligne de compte et compris dans cette dette."

la d " ve

.. C

" de

" ta: " je " Co

" ou

" Qu " Co " pre

" de " qu " soi

" sio

" far " tan " et i

" dar

" les

la Co aucui année it une dette de pintement resaccroissement

anda qu'il fut isable pour les able, cette resent.

t décision des arge des terrinus depuis la une partie des

us cette charge t d'opinion que

a Conseil Privé et maintint le

clamation pour dération, contre plaidée devant on le 7 janvier

nce du Canada, nnique du Nord ayer l'accroisseet 9 septembre dues aux saul'inclusivement L'honorable juge en chef, Sir L. N. Casault, en terminant ses remarques sur la décision des arbitres, disait : "M. Hall, poûr la province de Québec, a de nou"veau fait allusion à la question d'équité. Il n'y a aucun doute que la position
"que l'on a faite à la province de Québec est pénible, puisqu'elle est condamnée à
"payer une part d'annuités qui sera déterminée par le surcroit de profits dont
"Ontario bénéficiera des terrains dont elle est devenue propriétaire par l'acte de
"Confédération. Je dois dire que j'aurais favorisé ee point de vue, comme base
"de notre première décision; mais les autres arbitres en ont jugé autrement, et je
"ne me suis pas déclaré dissident. Après avoir décidé contre province d'On"tario sur la question de droit, et notre décision ayant été renversée sur un appel,
"je n'ai pas eru que nous pourrions convenablement renverser la décision des
"Cours d'appel, en adoptant une autre base pour maintenir notre première décision
"ou refuser au gonvernement de la Puissance un recours que la loi lui accorde
"clairement."

Et, dans ses conclusions, l'honorable juge Burbridge disait : " La province de " Québec a prétendu que ce fardeau doit être placé sur les épaules d'Ontario seul. " Comme question de droit, cette prétention n'est pas fondée. Il a été décidé que la " province d'Ontario prend les territoires cédés, libre de toute obligation individuelle " de porter ce fardeau, et cela règle la question. Mais on a appuyé sur le point " que nous ne sommes tenus de décider aucune des questions qui nous sont " soumises, d'après les règles strictes du droit, que nous pouvions baser nos déci-" sions sur les principes de l'équité, et l'on nous demande, comme question d'équité " et de bonne foi, d'exempter la province de Québec de toute participation dans ce Quant à cela, je ne puis que répéter ce que j'ai dit dans une circons-" tance antérieure, que, considéré comme une transaction isolée, il me paratt injuste " et inéquitable que Québec doive supporter une part quelconque du fardeau, pen-" dant qu'Ontario reçoit tous les avantages provenant de ce vaste territoire, avec " ses immenses perspectives de revenus. Mais la transaction n'est pas isoléc, elle 4 forme partie d'une convention compliquée, dont les parties elles-mêmes ont réglé " les conditions, et qui, comme ensemble, doit être considérée juste et équitable."

Le gouvernement de cette province, sur avis légal, appela de cette décision à la Cour Suprême, prétendant que la province ne doit être condamnée à supporter aucune part du fardeau des accroissements d'annuités ; que, durant près de 30 années, la Puissance et le gouvernement d'Ontario ont reconnu que la province de

Québec n'avait aucun intérêt dans cette question, et cette interprétation fut invoquée par Québec comme exacte ; qu'aux termes des traités, le gouvernement de Québec n'était tenu qu'au paiement des accroissements d'annuités, lorsqu'elle pourrait le faire sans encourir de perte, et que, comme Ontario reçoit tous les revenus de ces territoires, plus ces revenus s'accroîtront, plus Québec sera en perte. La province de Québec prétendit aussi qu'en droit, l'obligation qui a pu prendre missance après la Confédération de payer ces augmentations d'annuités, n'était pas une dette de la province du Camada, à l'époque de la Confédération.

Cet appel fut reavoyé, et il ne fut pas jugé opportun d'encourir les dépenses d'un appel au Conseil Privé, vu le jugement antérieur de ce tribunal.

Il reste maintenant à déterminer à quelle époque l'excédant des revenus sur les dépenses encournes, dans ces territoires, donne aux sauvages le droit de réclamer cet accroissement, et jusqu'à quel montant ils peuvent fixer cette réclamation. Ayant la Confédération il s'est trouvé peu d'années, si toutefois il s'en est trouvé, où les revenus excédèrent les dépenses, mais depuis la Confédération, la province d'Ontario a retiré des revenus très considérables des forêts et autres sources de produits. Il est à désirer qu'elle soit en état d'établir une dépense également élevée.

J'ai pensé qu'il serait utile de donner à cette Chambre, une histoire complète de cette question, parcequ'elle est très importante pour notre province. Elle implique, en effet, non seulement la réclamation formulée par le gouvernement de la Puissanre, pour arrérages des accroissements d'annuités, depuis 1850 jusqu'en 1892, mais toute réclamation subséquente, pour ces accroissements d'annuités, dont la part a été fixée par la décision des arbitres et des Cours à peu près les quatre neuvièmes, tant et anssi longtemps que les tribus existeront.

La réclamation de la Puissance pour ces accroissements d'annuités, jusqu'en décembre 1892, avec intérêt, s'élève à la somme de \$536,306; mais il y a licu d'espérer, d'après les statistiques fournies par la province d'Ontario, sur ses dépenses, dans ces territoires, que ce montant sera, d'après la décision des arbitres, considérablement réduit. Il ne faut pas oublier, toutefois, que le nombre des individus dans ces tribus, paraît plutôt augmenter que diminuer.

Il est malheureux pour cette province que les arbitres n'aient pas jugé convenable de rendre leur première décision d'après l'équité, ce qui aurait été tout à fait dans les limites de leurs pouvoirs, car dans ce cas, cette province aurait été soulagée injust territe n'a au au pa populi n'est tandis acquis vertu

Confée nou er rieur, Confée élevée avoir e tant d décem vendus

les pl Q ébe d'Onta avaien

appels 6 févri allusio est de de Qu on fut invornement de , lorsqu'elle oit tous les era en perte, pu preudre , n'était pas

es dépenses

de réclamer réclamation, est trouvé, la province a sources de ment élevée, ire complète evince. Elle ernement de 50 jusqu'en amuités, dont es les quatre

tés, jusqu'en il y a licu ses dépenses, res, considéles individus

s jugé conveté tout à fait rait été soulagée d'un fardeau dont l'unposition, je ne puis m'exempter de le déclarer, est injuste. C'était réellement le but des traités que les bénéticiaires des revenus des territoires cédés subiraient le fardeau des accroissements d'annuités. Or, Quétec n'a aucune participation dans ces revenus, et cependant n'en est pas moins terma au paiement d'une part des annuités, à même le produit des taxes imposées à su population et de ce qu'elle retire de ses terres publiques, dont pas un seul acre n'est compris dans les territoires cédés par les sanvages à la province du Canada, tandis qu'une forte étendue de la province d'Ontario est composée des territoires acquis des sanvages par l'ancienne province du Canada après l'Union de 1846, ès vertu de traités.

Les statistiques données par la province d'Ontario établissent que, lors de la Confédération, le territoire d'Ontario comprenait dans ces limites 37,443,000 acres non encore vendues de ces terrains cédés par les sauvages des lacs Huron et Supérieur, en vertu des traités Robinson, et que les perceptions d'Ontario, depuis la Confédération jusqu'au 31 décembre 1892, sur le prix de ces terrains, se sont élevées à \$6,444,642,00, tendis que, par les mêmes statistiques. Ontario prétend avoir dépensé, durant la même période, pour le compte de ces territoires, un montant de \$2,676,428,00, donnant un reliquat complet de \$3,768,214,00. Au 31 décembre 1892 il restait encore une étendue de 36,333,000 acres non encore ven-lus, appartement à Ontario.

En face de ces faits, nous ne pouvons nous empécher de croire que, puisque les plus hants tribunaux ont décidé qu'au point de vue légal, la province de Q ébec est contrainte à subir une perte séche, proportionnée aux énormes gains d'Outario, il est malheureux pour cette province que les arbitres, comme ils en avaient le droit, n'aient pas rendu leur décision, au point de vac de l'équité.

FONDS DES ECOLES COMMUNES.

Des jugements furent rendus en cour Suprême, en juin dernier, renvoyant les appels d'Ontario et de Québec d'une partie de la décision des arbitres rendue le 6 février 1896, sur la question du foncs des écoles communes, à laquelle j'ai fait allusion dans mon discours sur le budget, l'année dernière. L'effet de ce jugement est de maintenir la décision des arbitres. Par conséquent les intérêts de la province de Québec dans ce fonds sont confirmés, en même temps le transport par les arbi-

tres de 1870 à "l'Upper Canada Improvement Fund" de la somme de \$124,685.18 à même le fonds détenu depuis la confédération par le gouvernement de la Puissance.

En examinant les comptes des ventes de terrains affectés à ce fonds des écoles communes, les comptables représentant la province de Québec constatèrent qu'il y avalt été fait un grand nombre de remises aux nequéreurs de ces terrains, sans le consentement du gouvernement de notre province. Ces remises furent faites sous l'empire d'un acte d'Ontario, du 2 mars 1872, qui autorisait le lieutenant-gouverneur en coaseil à réduire le prix de vente de tout terrain dépendant des territoires des écoles communes, dont la vente aurait eu lieu avant le 1er juillet, '1867, et l'autorisait, en outre, à faire des réductions d'arrérages d'intérêt sur le prix de ces terrains. Cet acte prescrivait, de plus, que ces réductions et ces remises ne seraient faites que proportionnellement et eu égard à la part de la province d'Ontario dans ces terrains et dans le prix des ventes qui en auraient été faites, sans aucunement affecter la part des intérêts de la province de Québec. Il y était en outre prescrit que ces réductions et ces remises seraient faites à même le fonds consolidé du revenu de la province d'Ontario, après paiement par l'acquéreur du montant total du prix de vente, avec intérêt.

Il fut découvert, par l'examen des livres tenus à cet effet, qu'au lieu d'avoir été payé à même le fonds consolidé d'Ontario, le montant total de ces réductions et de ces remises avait été déduit des réclamations contre ces acquéreurs, avant paiement de la balance. En conséquence, la province de Québec, prétendit devant les arbitres qu'Ontario devait rendre compte du plein montant de ces remises, excédant \$217,000 en tout, à titre d'argent reçu en à compte des ventes de terrains des écoles communes. La seconde décision des arbitres au sujet du fonds des écoles communes, en date du 6 mars 1896, comporte que "toute somme d'argent due en " principal ou intérêts par tout acquéreur des dits terrains des écoles communes, "dont la province d'Ontario aurait fait la remise à tel acquéreur, et que toute " somme d'argent due en principal et intérêt par tout acquéreur des dits terrains, " à l'époque où les lettres patentes pour tels terrains lui furent octroyées, qui e n'aurait pas été collectée par la provin e, serait traitée, à tons égards, comme 4 argent reçu par la province, en à compte du prix des terrains des écoles com-" manes, à moins qu'il ne soit démontré par la province que ces remises ont été " faites d'après les règles d'une administration juste et prudente de ces terrains et " de ce fonds, ou qu'il y avait cause suffisante pour ne pas en exiger le paiement, "

Qué rem leur dits procelivre

tage celle à ce

doss

gou Mc^o O'I.

sité
des
l'in
six
side
la d
au
por

vin

ma

\$124,685.18 t de la Puis-

nds des écoles tèrent qu'il y rains, sans le at faites sons at-gouverneur territoires des 367, et l'auto-e ces terrains, seraient faites ario dans ces ancunement toutre prescrit consolidé du nontant total

lieu d'avoir es réductions éreurs, avant endit devant ees remises, es de terrains ids des écoles rgent due en communes, et que toute dits terrains, etroyées, qui ards, comme écoles comnises ont été es terrains et paiement, " Une correspondance s'est échangée entre les aviseurs légaux d'Ontario et de Québec, quant à la méthode la plus expéditive de soumettre la question de ces remises aux arbitres pour obtenir leur décision sur la responsabilité d'Ontario à leur égant, et, à leur dernière réunion, tenue à Montréal, le 4 janvier 1899, les dits arbitres décidèrent qu'ils se réuniraient à Toronto, au commencement de mars prochain, où se trouvent, en la possession du gouvernement d'Ontario, tous les livres de comptes se rapportant à la vente des terrains des écoles communes, et les dossiers concernant les remises.

Les arbitres ont encore à décider la question de savoir si les bases du partage des revenus du fonds des écoles communes, depuis la Confédération, seront celles du recensement de 1861, ou celles de tout recensement décennal subséquent à cette période, ou encore si une autre base sera adoptée pour cette opération. Cette question fut plaidée devant les arbitres, lors de leur réunion.

LES COMPTES

Par une décision des arbitres, en date du 7 janvier 1898, la réclamation du gouvernement d'Ottawa contre les provinces pour les \$46,270.30, payées à R. H. McGreevey, \$12,875, payées à Charles Garth et \$2,947.41, payées à Ward & O'Leary, en rapport avec la construction des éditices publies à Ottawa, fut renvoyée.

D'après le rapport des comptes de l'ancienne province du Canada, une diversité d'opinion paraît avoir existé entre les représentants de la Puissance et ceux des provinces, sur les questions suivantes : 1. Quant à la question de savoir si l'intérêt doit être calculé sur les paiements et les versements intermédiaires, chaque six mois, depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 1er janvier 1873, et déduits des subsides provinciaux, ou si ces intérêts ne doivent être calculés que sur le surplus de la dette, telle qu'établie au commencement de chaque semestre ; 2. Si les balances au crédit des comptes de la province du Canada, au 23 de mai 1873, doivent être portées au compte d'Ontario et de Québec, ou continuées dans l'ancien compte ; 3. Si l'intérêt doit être calculé sur le sureroit de la dette, du 1er janvier au 23 de mai 1873.

l'ar une décision des arbitres du 2 décembre 1898, les prétentions des provinces forent maintenues.

Il peut paraître que les procédés des arbitres se sont exceptionnellement prolongés; mais il faut tenir compte de l'importance du travail accompli, et du nombre de questions compliquées que ces arbitres ont été appelés à décider. N'oublions pas, non plus, qu'un temps considérable a été employé en appels devant la Cour Suprême et le Conseil Privé.

Il y a maintenant lieu d'espérer que de nouveaux retards ne sont pas à appréheuder, et que cette importante affaire dont le règlement dure depuis l'origine de la Confédération, sera bientôt terminée.

CONCLUSION.

La Chambre me pardonnera les détails, peut être un peu fastidieux, dans lesquels je suis entré; mais j'ai cru devoir lui exposer franchement et aussi clairement que possible la situation dans toute son exactitude, sans rien exagérer ni dissimuler, afin qu'elle puisse bien apprécier la politique que nous avons suivie jusqu'ici et que nous sommes déterminés à suivre, jusqu'à ce que le but que nous nous sommes proposés soit atteint.

Ce but nous a été indiqué par la voix populaire, si fortement accentuée durant la dernière période électorale. Nous avons reçu le mandat impératif d'équilibrer nos finances et d'interrompre l'accroissement anormal de la dette publique.

Cette tâche est difficile, pénible même; mais avec la continuation du généreux et patriotique appui que la majorité de cette Chambre nous a si cordialement accordé jusqu'ici, nous ne désesperons pas de l'accomplir.

Déjà, dans les opérations d'une seule année, sans emprunter, sans taxes nouvelles, avec nos revenus ordinaires, nous avons pu réduire de \$623,000.00 le déficit de l'année précédente. C'est un début qui promet et qui nous fait espérer le complet succès dans un avenir prochain.

D'ici là, nous subirons l'impérieux devoir de presser vigoureusement la perception du revenu public et de limiter la dépense aux plus strictes nécessités du moment. Cela ne veut pas dire que nous refuserons notre appui

aux e d'évit aujor les li veau frais. tion '

ellemeut procompli, et du és à décider. é en appels

e sont pas à puis l'origine

ax, dans lesussi claireexagérer ni vons suivie out que nous

t accentuée at impératif de la dette

du généreax cordialement

s taxes non-23,000.00 le s fait espérer

usement la lus strictes notre appui aux entreprises utiles et aux œuvres méritantes; mais le devoir s'impose à nous d'éviter les largesses,—dirai-je les extravagances,—du passé dont les effets se font aujourd'hui si rudement sentir, en maintenant nos gratuités et nos bienfaits dans les limites de nos moyens. Pour dépasser ees limites, il nous faudrait de nouveaux emprunts et, par suite, de nouvelles taxes pour en solder les intérêts et les frais. C'est ce recours que nous voulons éviter, et nous l'éviterons, si la députation veut bien nous seconder.

ETAT A.

Année.	Dépenses,	Recettes.	Déficit.
1889-90	\$4,969,489.68	. \$3,588,920.50	\$1,380,569.18
1890-91	5,195,049,43	3,750,813.34	1,444,236.09
1891-92	5,236,768.62	3,494,117.60	1,742,651.02
1892-93	4,492,106.21	4,467,278.21	24,828.00
1893-94	4,550,629.50	4,320,427.22	230,202.28
1894-95	4,506,633,31	4,343,971.65	162,661.66
1895-96	4,415,268.52	4,359,594.91	55,673.61
1896-97	4,907,281.71	3,923,238.70	984,043.01
1897-98	4,449,045,48	4,236,015.14	213,030.34

Les montants, provenant de nouvelles sources de revenu créées en 1892, inclus dans les recettes, sont comme suit :

1892-93	\$493,591	75
1893-94	518,406	11
1894-95	487,398	45
1895-96		
1896-97		
1897-98		99
	, ,	

Dép

RFC

DÉP

REC

ETAT B.

1889-90

Déficit.
80,569.18
44,236.09
42,651.02
24,828.00
30,202.28
32,661.66
55,673.61
34,043.01

réées en 1892,

	1		
14,163	98		
255,069	24	\$4,969,489	68
		•	
\$3,540,607	07		
48,313	43	2 200 000	50
••••••		\$1,380,569	18
\$4 ,095,520	45		
222,097	41		
57,17	42	5,195,049	43
\$3,457,144	32		
293 669	02		34
			
	• • • •	\$1,444,236	09
	\$18,588 14,163 255,069 \$3,540,607 48,313 \$4,095,520 820,254 222,097 57,177 \$3,457,144	\$18,583 51 14,163 98 255,069 24 \$3,540,607 07 48,313 43 \$4,095,520 45 820,254 15 222,097 41 57,177 42 \$3,457,144 32	14,163 98 255,069 24 \$4,969,489 \$3,540,607 07 48,313 43 3,588,920 \$1,380,569 \$4,095,520 45 820,254 15 222,097 41 57,177 42

i É:

REC

D£.

RE

Dépenses :	1891-92			
Dépenses ordinaires (y co	mpris \$68,121.1	6		
pour rachat d'obligat	ions de l'emprur	it		
de 1880)		. \$4.446.639	60	
Dépenses spéciales		. 551.041		
Paiements de fonds en fide	i-commis	8 017		
Remboursements de dépô	ts de garantie d	e		
chemins de fer		. 231,070	14	Firences, but
				\$5,236,768 62
RECETTES:				# 0, 20 0, 10 0 W.
Revenu ordinaire		. \$3,458,403	85	
Dépôts de fonds en fidéi-c	ommis et recette	s		
sur avances		. 19.723	37	
Fonds d'emprunts municip	al	3.000		
Remboursements sur déper	ises spéciales	5.870		
Recettes pour taxes sur su	bventions de che	•		
mins de fer		. 5.675	50	•
Remboursement, chemin de	e fer Q. M. O. & O	1,444		
				3,494,117 62
Défi	cit		•	\$1749651 09
			• • • •	W1,132,001 02
Dépenses :	1892-93		-	w1,112,001 02
	1892-93 pris \$71,053.33] de 1880) Edifices publics). déi-commis	oour rachat d'oi	bli-	
Dépenses : Dépenses ordinaires (y compations de l'emprinit de Dépenses extraordinaires (I Paiements sur dépôts en fic Prêts aux victimes des ours Remboursements de dépôts	1892-93 pris \$71,053.33] de 1880) Edifices publics). déi-commis	oour rachat d'oi	bli-	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39
Dépenses : Dépenses ordinaires (y compations de l'emprant de Dépenses extraordinaires (le Paiements sur dépôts en fic Prêts aux victimes des ours Reinboursements de dépôts Recettes :	1892-93 oris \$71,053,33] de 1880)	oour rachat d'oi	bli-	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89
DÉPENSES: Dépenses ordinaires (y compations de l'emprant de Dépenses extraordinaires (le Paiements sur dépôts en fic Prêts aux victimes des ours Remboursements de dépôts RECETTES: Revenu ordinaire	1892-93 oris \$71,053,33] de 1880)	coour rachat d'oi	bli-	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39
Dépenses : Dépenses ordinaires (y compations de l'emprant de Dépenses extraordinaires (le Paiements sur dépôts en fic Prêts aux victimes des ours Remboursements de dépôts	1892-93 oris \$71,053,33] de 1880)	coour rachat d'oi	bli-	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39
Dépenses: Dépenses ordinaires (y compations de l'emprant of Dépenses extraordinaires (l'Paiements sur dépôts en fic Prêts aux victimes des ours Remboursements de dépôts RECETTES: Revenu ordinaire	1892-93 oris \$71,053,33] de 1880)	coour rachat d'oi	bli-	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39
Dépenses: Dépenses ordinaires (y compations de l'emprant de Dépenses extraordinaires (l'Paiements sur dépôts en fic Prêts aux victimes des ours Remboursements de dépôts RECETTES: Revenu ordinaire	1892-93 pris \$71,053.33 p de 1880) Edifices publics). dé-commis agans de garantie de c \$3,891,062 73 493,591 75	chemins de fer.	bli-	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39
Dépenses : Dépenses ordinaires (y comgations de l'emprant de Dépenses extraordinaires (l'Paiements sur dépôts en fierrêts aux victimes des ours Remboursements de dépôts RECETTES : Revenu ordinaire	1892-93 oris \$71,053,33] de 1880)	chemins de fer.	bli-	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39
Dépenses : Dépenses ordinaires (y comgations de l'emprant depenses extraordinaires (l'entre en fiction de l'emprant depenses extraordinaires (l'entre en fiction de l'entre en fiction de l'empre en	1892-93 pris \$71,053,33 p de 1880) Edifices publics). déi-commis de garantie de c \$3,891,062 73 493,591 75	chemins de fer.	bli-	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39
Dépenses: Dépenses ordinaires (y compations de l'emprant de Dépenses extraordinaires (l'Paiements sur dépôts en fit Prêts aux victimes des ours Remboursements de dépôts Recettes: Revenu ordinaire	1892-93 pris \$71,053,33 p de 1880) Edifices publics). déi-commis agans de garantie de c \$3,891,062 73 493,591 75 7,116 00 15,770 37	chemins de fer.	bli-	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39
Dépenses : Dépenses ordinaires (y compations de l'emprant de Dépenses extraordinaires (l'Paiements sur dépôts en fit Prêts aux victimes des ours Remboursements de dépôts Recettes : Revenu ordinaire do des nouvelles taxes. Recettes provenant de ventes de propriétés de fonds en fidéicommis. Recettes sur avances	1892-93 pris \$71,053,33 p de 1880) Edifices publics). déi-commis de garantie de c \$3,891,062 73 493,591 75	chemins de fer.	bli-	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39
Dépenses : Dépenses ordinaires (y compations de l'emprant depenses extraordinaires (l'Paiements sur dépôts en fit Prêts aux victimes des ours Remboursements de dépôts Recettes : Revenu ordinaire do des nouvelles taxes. Recettes provenant de ventes de propriétés de fonds en fidéicommis	1892-93 pris \$71,053,33 p de 1880) Edifices publics). déi-commis agans de garantie de c \$3,891,062 73 493,591 75 7,116 00 15,770 37	chemins de fer.	bli-	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39
Dépenses : Dépenses ordinaires (y comgations de l'emprant depenses extraordinaires (l'Paiements sur dépôts en fit Prêts aux victimes des ours Remboursements de dépôts de depôts de depôts de des nouvelles taxes. Recettes provenant de ventes de propriétés Dépôts de fonds en fidéicommis Recettes sur avances do pour taxes sur subventions de che-	1892-93 pris \$71,053.33 p de 1880) Edifices publics). déi-commis de garantie de c \$3,891,062 73 493,591 75 7,116 00 15,770 37 50,000 00	chemins de fer.	bli-	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39
DÉPENSES: Dépenses ordinaires (y compations de l'emprant de Dépenses extraordinaires (l'Paiements sur dépôts en fit Prêts aux victimes des ours Remboursements de dépôts RECETTES: Revenu ordinaire do des nouvelles taxes. Recettes provenant de ventes de propriétés Dépôts de fonds en fidéicommis Recettes sur avances do pour taxes sur	1892-93 pris \$71,053,33 p de 1880) Edifices publics). déi-commis agans de garantie de c \$3,891,062 73 493,591 75 7,116 00 15,770 37	chemins de fer.	bli-	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39
Dépenses : Dépenses ordinaires (y comgations de l'emprant de Dépenses extraordinaires (l'entre processes extraordinaires (l'entre pressur depôts en fideres aux victimes des ours Remboursements de dépôts de dépôts de des nouvelles taxes. Recettes provenant de ventes de propriétés Dépôts de fonds en fidéicommis Recettes sur avances	1892-93 pris \$71,053.33 p de 1880) Edifices publics). déi-commis de garantie de c \$3,891,062 73 493,591 75 7,116 00 15,770 37 50,000 00	chemins de fer.	48	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39
Dépenses : Dépenses ordinaires (y comgations de l'emprant de Dépenses extraordinaires (le Paiements sur dépôts en fit Prêts aux victimes des ours Reinboursements de dépôts de dépôts de des nouvelles taxes. Recettes provenant de ventes de propriétés Dépôts de fonds en fidéicommis	1892-93 pris \$71,053.33 p de 1880) Edifices publics). déi-commis de garantie de c \$3,891,062 73 493,591 75 7,116 00 15,770 37 50,000 00	chemins de fer.	48	\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39

ÉPENSES :	1893-94.			
Dépenses ordinaires (y compr	is \$73,973.33	pour mehat		
d'obligations de l'emprunt d	e 1880)		\$3,876,990	83
Dépenses extraordinaires (Edifice	es publics)		390,955	
Paiement sur dépôts en tidéi-com	mis		13,081	78
Emprunt-Sœurs de la Charité,	Asile de Beau	port,	19,395	60
Remboursements de dépôts de ga			250,117	25
Fonds de remboursement des su	bventions de	chemin de fer,	\	
frais	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		88	80
RECETTES:			\$4,550,629	50
Revenu ordinaire	83 740.322 45		, ,	
do des nouvelles taxes				
do des nonventes antestantes		\$4,258,728 56		
Recettes provenant de ventes de		#1,200,120 00		
propriétés	1,805 05			
Dépôts de ventes en tidéi-commis	10,161 13			
Recettes pour taxes sur subven-				
tions de chemin de fer	49,732 48			
		- 61,698 66		
			4,320,427	2
	Déficit		\$ 230,202	2
1//				
Dépenses :	1894-95.			
Dépenses ordinaires (y compri	s \$77,866 66	6 pour rachat	; 	4
d'obligations de l'emprunt d	le 1880)		. \$4,043,228	
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edific	le 1880) es publics)	•••••••	\$4,043,228 146,756	6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edifice Depenses in re vente de la prop	le 1880) es publics) riété Château	Ramezav	$\begin{array}{c} \$4,043,228 \\ 146,756 \\ 5,742 \end{array}$	$\frac{6}{4}$
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edifice Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-co	le 1880) es publics) riété Château anmis	Ramezay	$\begin{array}{c} \$4,043,228 \\ 146,756 \\ 5,742 \\ 17,390 \end{array}$	$\frac{6}{4}$
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edifice Depenses in re vente de la propaiements sur dépôts en tidéi-co Dépôts spécial in re confirmatic	le 1880) es publics) riété Château mmis on du titre de	Ramezay	. \$4,043,228 146,756 5,742 17,390	6 4 2
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edifice Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-ce Dépôts spécial in re confirmation in de fer Q. M. O. et O	le 1880) es publics) riété Château mmis ou du titre de	Ramezay propriété che-	\$4,043,228 146,756 5,742 17,390 5,550	6 4 2 0
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edifice Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-ce Dépôts spécial in re confirmation in de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sœurs de la Charité,	le 1880) riété Château anmis ou du titre de	Ramezay propriété che-	\$4,043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000	6 4 2 0 0
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edifice Depenses in re vente de la prope Paiements sur dépôts en tidéi-co Dépôts spécial in re confirmatie min de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sours de la Charité, Remboursements de dépôts de gr	le 1880) riété Château mamis ou du titre de Asile de Beau trantie de cher	Ramezaypropriété che-	$\begin{array}{c} \$4,043,228 \\ 146,756 \\ 5,742 \\ 17,390 \\ \vdots \\ 5,550 \\ 25,000 \\ 260,223 \end{array}$	6 4 2 0 0 0
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edifice Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-ce Dépôts spécial in re confirmation in de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sœurs de la Charité,	le 1880) riété Château mamis ou du titre de Asile de Beau trantie de cher	Ramezaypropriété che-	\$\043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000 260,223 5,2742	6 4 2 0 0 0 6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edifice Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-co Dépôts spécial in re confirmatie min de fer Q. M. O. et O Emprunt—Socurs de la Charité, Remboursements de dépôts de gr Fonds de remboursement des sub-	le 1880) riété Château mamis ou du titre de Asile de Beau trantie de cher	Ramezaypropriété che-	$\begin{array}{c} \$4,043,228 \\ 146,756 \\ 5,742 \\ 17,390 \\ \vdots \\ 5,550 \\ 25,000 \\ 260,223 \end{array}$	6 4 2 0 0 0 6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Editie Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en tidéi-co Dépôts spécial in re confirmatie min de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sours de la Charité, Remboursements de dépôts de gronds de remboursement des sub-Recettes:	le 1880)es publics) riété Château mmis on du titre de Asile de Bear trantie de cher yentions de che	Ramezaypropriété che- port nins de feremin de fer, frais	\$\043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000 260,223 5,2742	6 4 2 0 0 0 6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edifice Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en tidéi-co Dépôts spécial in re confirmation min de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sours de la Charité, Remboursements de dépôts de gronds de remboursement des sub-RECETTES: Revenu ordinaire	le 1880) es publics) riété Château namis on du titre de Asile de Bean trantie de cher ventions de che	Ramezay propriété che- port nins de fer emin de fer, frais	\$\043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000 260,223 5,2742	6 4 2 0 0 0 6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Editie Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en tidéi-co Dépôts spécial in re confirmatie min de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sours de la Charité, Remboursements de dépôts de gronds de remboursement des sub-Recettes:	le 1880)riété Château publics)riété Château pumison du titre de	Ramezay propriété che- port nins de fer emin de fer, frais	\$4,043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000 260,223 3 2,742 \$4,506,633	6 4 2 0 0 0 6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edific Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-co Dépôts spécial in re confirmation in de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sours de la Charité, Remboursements de dépôts de grands de remboursement des subfacettes: Recettes: Revenu ordinaire	le 1880)riété Château probles publics)riété Château problem du titre de de de Bear arantie de cher ventions de cher \$3,734,289 39487,398 44	Ramezay propriété che- port nins de fer emin de fer, frais	\$4,043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000 260,223 3 2,742 \$4,506,633	6 4 2 0 0 0 6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edific Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-co Dépôts spécial in re confirmation in de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sours de la Charité, Remboursements de dépôts de grands de remboursement des subsections de la Charité, Revenu ordinaire	le 1880)es publics)riété Château minis	Ramezay propriété che- port nins de fer emin de fer, frais	\$4,043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000 260,223 3 2,742 \$4,506,633	6 4 2 0 0 0 6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edific Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-co Dépôts spécial in re confirmation in de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sorurs de la Charité, Remboursements de dépôts de gr Fonds de remboursement des sub Recettes: Revenu ordinaire	le 1880)es publics)riété Château minis	Ramezay propriété che- iport nins de fer emin de fer, frais	\$4,043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000 260,223 3 2,742 \$4,506,633	6 4 2 0 0 0 6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edific Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-co Dépôts spécial in re confirmation in de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sours de la Charité, Remboursements de dépôts de gr Fonds de remboursement des sub-Recettes: Revenu ordinaire	le 1880)es publics)riété Château minis	Ramezay propriété che- iport nins de fer emin de fer, frais	\$4,043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000 260,223 3 2,742 \$4,506,633	6 4 2 0 0 0 6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edifice Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-co Dépôts spécial in re confirmation min de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sours de la Charité, Remboursements de dépôts de gronds de remboursement des sub-Recettes: Revenu ordinaire	le 1880)es publics)riété Château minis	Ramezay propriété che- iport nins de fer emin de fer, frais	\$4,043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000 260,223 3 2,742 \$4,506,633	6 4 2 0 0 0 6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edific Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-co Dépôts spécial in re confirmation in de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sours de la Charité, Remboursements de dépôts de gr Fonds de remboursement des sub-Recettes: Revenu ordinaire	le 1880)es publics) les publics) publics publics publics publics publics publics publics publics Asile de Bear rantie de cher ventions de cher ventions de cher 487,398 44 487,398 44 100,340 28 10,048 85	Ramezay propriété che- prort nins de fer emin de fer, frais 5 -\$4,221,687 8- 8	\$4,043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000 260,223 3 2,742 \$4,506,633	6 4 2 0 0 0 6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edifice Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-co Dépôts spécial in re confirmation min de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sours de la Charité, Remboursements de dépôts de gronds de remboursement des sub-Recettes: Revenu ordinaire	le 1880)	Ramezay propriété che- prort nins de fer emin de fer, frais 5 5 -\$4,221,687 8- 8	\$4,043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000 260,223 3 2,742 \$4,506,633	6 4 2 0 0 0 6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edific Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-co Dépôts spécial in re confirmation min de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sours de la Charité, Remboursements de dépôts de gronds de remboursement des subfonds de remboursement des subfonds de nouvelles taxes Recettes provenant de ventes de propriétés (Château Ramezay) Dépôts de fonds en fidéi-commis Remboursement du dépôt in reconfirmation du titre de propriété ch, de fer Q. M. O. et O.	le 1880)	Ramezay propriété che- quort nins de fer emin de fer, frais 5 -\$4,221,687 8- 8 5	\$4,043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000 260,223 3,2,742 \$4,506,633	6 4 2 0 0 0 6
d'obligations de l'emprunt de Dépenses extraordinaires (Edific Depenses in re vente de la prop Paiements sur dépôts en fidéi-co Dépôts spécial in re confirmation in de fer Q. M. O. et O Emprunt—Sours de la Charité, Remboursements de dépôts de gronds de remboursement des substitutes : Recettes: Revenu ordinaire	le 1880)	Ramezay propriété che- quort nins de fer emin de fer, frais 5 -\$4,221,687 8- 8 5	\$4,043,228 146,756 5,742 17,390 5,550 25,000 260,223 3,2,742 \$4,506,633	0 0 0 6 3

8.952.258 75

3,494,117 62 \$1,742,651 02

\$5,236,768_62

\$8,952,258 75 258,264 10 13,147 08 41,030 89 240,405 39

4,492,106 21

4,467,278 21 \$24,828 00

Dépenses :	1895-96.	A SECTION AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PA		Part V State of the Control of the C	
Dépenses ordinaires (y comp d'obligations de l'emprunt Dépenses extraordinaires (édifice l'aiements sur dépôts en fidéi-ce Remboursements de dépôts de p Taxes sur les subventions de ch Frais de perception	de 1880) es publics) ommis garantie de che emins de fer :	emin de fer	07	\$4,041,221 58,485 17,459 268,241 \$ 29,861	34 0 02 39
RECETTES:				\$4,415,268	
Revenu ordinaire	3,883,054 53 444,856 02	100=040			***
Dépôts de fonds en fidéi- eommis	27,662 64	4,327,910	55		
ventions de chemin de fer Rachat de l'emprunt de 1876, remboursement de la ba-	3,285 62				
lance du montant tenu à Londres pour collocation	736 10	31,684 8	3 6	4,359,594	91
	Déficit	********	-	\$ 55,673	
Dépenses :	1896-97.	**************************	••	\$ 50,075	U.I.
Dépenses ordinaires (y compris gations de l'emprunt de 18: Dépenses extraordinaires (édifice Achat de propriété Paiements sur dépôts en fidéi-co Taxes sur les subventions de che Frais de perception Remboursements	80)s publies) mmis	•••••••••••	. : 7	\$4,677,095 176,832 30,000 14,999	28 00 01
D	. —		_		
RECETTES: Revenu ordinaire	3,556,602 96 318,200 22	2 074 009 1		34,907,281	71
Vente de propriété Dépôts de fonds de fidéi-	2,500 00	3,874,803 1	0		
commis	45,772 48 163 04	48,435 5	2		
			_	3,923,238	70
			_	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	_

DÉPE

RECE

•	- 47 -			
ÉPENSES :	1897-98		,	
Dépenses ordinaires (y compris bligations de l'emprunt d Dépenses extraordinaires (édifi	e 1880) ces publics)		\$4,364,686 50,683 33,675	70
-			\$4,449,045	48
Revenu ordinaire		9		
Dé ôts de fonds en fidéi- commis	58,358 79	, , ,		
ventions de chemin de fer.	1,516 75	2 - 59,875 51	4,236,015	14
		Déficit	\$ 213,030	34
			Agrange and Section 20 Agrange and Section 20	
	bligations de l'emprunt d Dépenses extraordinaires (édifi Faiements sur dépôts en fidé- ECETTES: Revenu ordinaire	Dépenses ordinaires (y compris \$87,307 99 philigations de l'emprunt de 1880) Dépenses extraordinaires (édifices publics) Paiements sur dépêts en fidécommis	### Technical States 1897-98	### 1897-98 ###################################

8,355 22 ,907,281 71

923,238 70 984,043 01

1,060 60

1,878 63 \$16 00 26,438 87

Travaux et élifices publics, loyers Inspection des chemins de fer Inderês sur prêts et dépôts

HTAT C.

RECETTES.

	1893-94	1894-95	1895-96	1896-97	1897-98
	.; •	ئ ئ	: %	<u>د</u>	ડ જ
Puissance du Canada. Terres de la Couronne.	1,278,376 11	1,277,790 42 866,032 10	1,231,798 59	1,257,183 70 879,893 26	1,266,413 48
Terres, Forêts et Pêcheries.					25 240,780,1 13 572 7
Timbres judiciaires.	184,245 00	187.314 60	186,278,50	177.456 85	7 (37 08)
do d'enregistrement.	21,545 th	GE 450,40	61.338 51	63,875 90	
Fonds de bûtisses et des jurés.	24,596 46	41,579 26	23,828 40	27,565 83	13, 433 ×
Honoraires judiciaires	11,495 70	12,166 84	14,329 34		16,642 9
Municipalites - Pour l'entretien des prisonniers	K. 1월 기	9,325 (5)	11,322 (6	12,751 196	8,121 1
Palais de Justice de Montréal.	1,372 28	3,353 28	4,381 94	2,123 88	5,155 7
Prison de Montréal	4,376 99	17 000'7	9,374 59	5,946 94	1,578 0
Cardes des prisons de Montréal et Québec	10,300 00		13,600 00	00 008%	4,000
s, prison de (186 60	192 15	T) 각	15 31	192 6
do do	33				
do do Terrebonne		3 8			
to do do ole, Scholastique					13 60
Transfer Transfer Transfer	0, 0,0		2001		
Transfer J. C. Transf	Q+ Q+	131 40	35 14	00 947	136
rionoraires du grand connetable, Quebec	+30 03	3			283
Literices	636,052 34	87 816,500			615,043 8
Taxes directes sur les corporations commerciales	142,854 50	160,736 16	148,643 86	134,404 03	194,312 36
do sur transports do propriétes	246,860 50	185,870 70	15, 15, 15, 15, 15, 15, 15, 15, 15, 15,		2,055 8
do directes sur certaines personnes	15,293 70	17,039 29	17,507 67		1,380
Lucences de manufactures et de commerce	106,428 45			10,393 77	. 948.6
Proits sur successions.	149,823 46	162,535 50	163,365 33		163,455 9
Commission tur honoraires d'officiers publics	14,765 37	61 248'2	8,125 67		8,520
do sur renouvellement d'hypothèques	180 96	307 79	165 44		128 1
Législation	8,236 27	6,068 59	11,491 51		8,780
Asiles d'aliénés, contributions municipales	18,955 66	21,697 13	35,005 69		63,544 6
do patients payants	407 49	151 15	90 81		2,127 8
Ecole d'industrie et de réforme.	9,289 06	5,688 51	12,366 76		36,386 8
Gazette Officielle de Quebec.	30,774 41	14 7 38,19	23,182 60		20,958 5
Revenu casuel		6,114 02	4,880 85	7,570 62	8,121 4
Service civil, centributions pour pensions	7,125 49		6,028 77		5,514 3
(Omnagnies d'accurences provinciales This and Missississississississississississississ	-	1.00	00 000		90° e

٩

63,544 63 20,958 84 20,958 85 5,514 89 397 86

35,005 69 78,786 76 6,028 71 6,028 71

21,697 13 151 15 5,688 51 21,81,5 47 6,114 02 6,677 95

18,955 66 2,289 06 20,774 41 5,870 13 7,125 49

Assues d'allanes, contributions municipales.

Ecole d'industrie et de réforme.

Revent capit de Quélec.

Revent capit contributions pour pensions.

Compagnies d'assurances provinciales—Dépenses d'inspection.

		10		
1,060,60 72 00 40,452 29 2,916 72 3(0),833 34	4,176,139 63	11,022-70 11,022-70 11,030-60 5,836-60 5,836-60 5,836-60 1,516-72 5,5100-69	968 15 17,781 00 4,236,015 14	738,676 28 1,391,428 65 6,356,120 07
785 60 204 60 35,556 71 2,141 15 289,385 07	3,874,803 18	3.951 21 160 06 160 06 160 08 1,000 00 1,500 00	3,923,238 70 760,000 00	1,124,200 00 1,224,000 09 3,015,853 86 784,799 49
1,063 60 482 00 17,457 73 183 00 333,057 98 21,897 81 200 00	4,327,910 55	7,789 55 100 60 100 60 1,500 17 10,500 17 10,5		2,044,000 00 543,033 37 7,246,628 28
1,062 60 23,063 38 3,949 36 3,949 36 365,327 96 24,180 38 220 00 489 40	4,221,687,84 100,340,28	5,530 cm 292 22 175 25 25 100 66 1,584 cm 7,218 cm 560 cm 6,344 cm	4,343,971 65 2,460,000 00 2,723 27 4,106,391 52	546,732 00
26,486 90 26,488 87 7,046 19 36,482 38 16,223 82 580 90 489 40	4,258,728 56 1,805 05	1.7470 cm 1.2470 cm 1.2470 soc 1.540 cm 49,732 48	4,320,427 22 870,600 60 3,860,073 34 2,742,076 73	365,335 91 12,167,933 20
Travaux et édifices publics, loyers l'aspection des chemins de fer. Indérêts sur prêts et dépôts Prime, escompte et change l'arierét sur prix de vente du chemin de fer Q. M. O. & O. Remboussements. Prêt aux incendies de Québec. Pussance du Canada, comptes généraux.	Ventes de propriétés à Montrés! et Québec. PONDS EN FIDEL-COMMIS, REMBOURSEMENTS, Erc.:—	Rembour-sements sur avances. Fonds de pensions des instituteurs Fonds d'amortissement de la cité de Hull. do do de	Disbuttures du l'alais de Justice de Hull, fouts d'anortissement. Fonds de bătisse et des jurës district de Rimouski, assurance sur le Palais de Justice et la Prison. Emprunts temporaires Produit de l'emprunt 1893. do do do de l'Astis).	Katchat emprint 1874, remboursement. Produit de Temprant de 1896. Produits de fonds inscrits émanés en consolidation de la dette. En caisse au 1er juillet de chaque année.

ETAT D. DEPENSES.

18

Ti M A

Ti L Ti D Co

L G L R C C

5	e.	\$		S (S	
personal and		40	e,			8 (3,	9	c,
\$1,437,93	42 67	\$1,486,66	0 62	\$1,497,429	09	\$1,550,874	16	\$1.591.17	7 (
207,67	70 77					288,623		210,91	
256,7:			6 54	253,401	69	277,247	91	282,58	
518,00						662,665	77	618,37	9 0
	10 00	383,72	1 15	382,759	76	410,060	00	431,26	0 (
			1						
242,86	34 01	290,63	6 62	286,814	00	401,695	75	307,47	6 9
390,98	55 24	152,49	01	58,485	34	176,832	:32	50,68	3 7
907 00	0.00	0.10 04	7 () 2	13-342 6-744		DE0 410	-	000 0	
	12 OC	323,04	25	320,078	25	398,616	11	339,37	0 1
	4 02	200 ==	101	133 1100	4361	250 20T	07	459.09	
070,07	4 20	980,77	2 04	400,000	(35)	008,027	07	400,00	5 2
4 267 98	6 07	4 195 79	7 44	4 000 707	1161	4 953 007	48	4 415 37	0.9
1,207,00	.,,,,,	1,100,72	71	4,000,001	1,71,7				
						****,*****	111		
							-		
	7 25	260.22	1 01	268.241	39	381.187	69	237.47	1.8
13,08	1 78	17,39	26	17,459	02	14,999	01	33,67	5 i
				1		,		,	
1									
8	88 80	2,74	2 60	29,861	11	8,355	200		
			-				-		-
	9 50	4,506,63	3 31	4,415,268	25	5,288,169	33	-4,686,51	7 3
	0 00	074.51	0.01						
975,42	6 69	804,51	9,92	259,186	-59	9,346,475	01	198,64	5 I
5 590 05	a: 10	5 961 17	2 .312	4 (14) 7 45 7	11	0.0014.044	0.1	4.00= 20	
0,020,00)() I ()	0,001,10	> 2.1	4,000,400	11	0.034,944	iil	4,880,10	2 4
2 070 60	00 00	1.500.00	00	1 "60 000	A) i				
-,070,00	,,,	1,000,00	, 00	1,700,000	(A)				• • •
3.860.00	00 00								
			00						
									ġ 0
							[64.79	4 8
1									
					!	3,015,853	86		
							- ·		
11,456,05	6 19	10,967,61	1 23	6,425,455	11	9,650,798	20	5,623,83	8 7
					1				
	1	150 64		2					
313,81	1.81	1.58,666	i 80	209,495	96	173,122	28	443,25	7 0
11 "60 00	0 00	11 120 111	()9)	(1.001.07)		0.000.00		4.049.45	
11,709,80	in (it)	11,120,28	03	0,634,951	07	9,823,920	18	6,067,09	5 8
159.66	us gn	200 44	110	179 100		449.0**	(31)	101 40	0 12
100,00	00	200,416	(110)	170,122	28	440,207	08	191,63	y 3
11.611.00	1 00	10.016 =0	07	6.461.930	-0	0.000.000	412	- 055 15	
	518,02 380,70 242,80 101,02 390,93 325,08 376,81 4,267,94 250,11 19,33 13,08 4,550,62 975,42 5,526,03 2,070,60 3,860,00	380,700 00 242,864 01 101,037 86 390,055 24 325,082 00 376,874 23 4,267,946 07 250,117 25 19,395 60 13,081 78 88 80 4,550,629 50 975,426 69 5,526,056 19 2,070,600 00 3,860,000 00 11,456,056 19 313,811 81 11,769,868 00	518,038 05 608,32 380,760 00 383,72 242,864 01 290,63 101,037 86 110,25 390,955 24 152,49 325,082 00 323,04 376,874 23 390,773 4,267,946 07 4,195,72 250,117 25 260,22 19,305 66 30,55 13,081 78 17,39 88 80 2,74 4,550,629 50 4,506,63 975,426 69 854,51 5,526,056 19 5,361,15 2,070,600 00 1,509,00 3,860,000 00 4,106,46 11,456,056 19 10,967,61 313,811 81 158,666 11,769,868 00 11,126,281 158,666 80 209,460	518,038 65 608,327 29 380,760 00 383,726 15 242,864 01 290,636 62 101,037 86 110,257 32 390,055 24 323,047 25 376,874 23 390,772 84 4,267,946 07 4,195,727 44 250,117 25 280,223 01 19,395 60 17,390 26 88 80 2,742 60 4,550,629 50 4,506,033 31 975,426 69 854,519,92 5,526,056 19 5,361,153 23 2,070,600 00 1,500,000 00 3,860,000 00 4,106,461 00 11,456,056 19 10,967,614 23 313,811 81 158,666 80 11,769,868 00 11,126,281 03	518,088 65 608,327 29 668,544 380,760 00 383,726 45 382,759 242,864 01 290,636 62 286,814 101,037 86 110,257 32 97,544 390,055 24 152,490 01 58,485 325,082 00 323,047 25 326,078 376,874 23 390,772 84 433,099 4,267,946 07 4,195,727 44 4,099,707 250,117 25 260,223 01 268,241 19,395 60 30,550 00 17,459 88 80 2,742 60 29,861 4,550,629 50 4,506,633 31 4,415,268 975,426 69 854,519,92 259,186 5,526,056 19 5,361,153 23 4,665,455 2,070,600 00 1,509,000 00 1,760,000 3,860,000 00 4,106,461 00 1,760,000 11,456,056 19 10,967,614 23 6,425,455 313,811 81 158,666 80 209,495 11,769,868 00 11,126,281 03 6,634,951 158,666 80 209,495 96 173,122	518,088 65 608,327 29 668,544 28 382,759 76 242,864 01 290,636 62 286,814 09 101,037 86 110,257 32 97,544 64 390,055 24 152,490 01 58,485 34 325,082 00 323,047 25 326,078 25 376,874 23 390,772 84 433,099 69 4,267,946 07 4,195,727 44 4,099,707 00 250,117 25 260,223 01 268,241 39 17,459 02 88 80 2,742 60 29,861 11 4,550,629 50 4,506,633 31 4,415,268 52 975,426 69 854,519,92 259,186 59 5,526,056 19 5,361,153 23 4,665,455 11 2,070,600 00 1,509,000 00 1,760,000 00 3,860,000 00 4,106,461 00 1,760,000 00 11,456,056 19 10,967,614 23 6,425,455 11 313,811 81 158,666 80 209,495 96 11,769,868 00 11,126,281 03 6,634,951 07 158,666 80 209,495 96 173,122 28	518,038 95 608,327 29 568,514 28 662,665 380,760 00 383,726 15 382,759 70 410,060 242,864 01 290,636 62 286,814 09 404,695 101,037 86 110,257 32 97,544 64 165,783 390,055 24 152,490 01 58,485 34 176,832 325,082 00 323,047 25 326,078 25 358,616 376,874 23 390,772 84 433,099 69 558,527 4,267,946 07 4,195,727 44 4,099,707 00 4,853,927 19,395 60 30,550 00 17,459 02 14,999 88 80 2,742 60 29,861 11 8,355 4,550,629 50 4,506,633 31 4,415,268 52 5,288,469 975,426 69 854,519,92 259,186 59 1,346,475 5,526,056 19 5,361,153 23 4,665,455 11 6,634,944 2,070,600 00 1,509,000 00 1,760,000 00 3,015,853 11,456,056 19 10,967,614 23 6,425,455 11 9,650,798 313,811 81 158,666 80 209,495 96	518,038 95 608,327 29 508,514 28 662,665 77 410,069 06 382,759 76 410,069 06 404,695 75 410,069 06 404,695 75 410,069 06 404,695 75 410,069 06 404,695 75 101,037 86 110,257 32 97,544 64 165,783 76 176,832 28 325,082 00 323,047 25 326,078 25 358,616 77 376,874 23 390,772 84 433,099 69 558,527 67 4,267,946 07 4,195,727 44 4,099,707 00 4,853,927 48 30,000 00 30,000 00 250,117 25 280,223 01 208,241 39 381,187 62 17,359 02 14,999 01 88 80 2,742 60 29,861 11 5,355 22 5,288,469 33 975,426 69 854,519,92 259,186 59 3,346,475 01 5,526,056 19 5,361,153 23 4,665,455 11 6,634,944 34 34 2,070,600 00 1,500,000 00 1,760,000 00 3,860,000 00 3,015,853 86 11,456,056 19 10,967,614 23 6,425,455 11 9,650,798 20 313,811 81 158,666 80 209,495 96 173,122 28 443,257 08 158,666 80 209,495	518,088 95 608,327 29 688,544 28 662,665 77 410,060 00 434,26 242,864 01 290,636 62 286,814 09 404,695 75 307,47 101,037 86 110,257 32 97,544 64 165,783 76 127,48 390,055 24 152,499 01 58,885 34 176,832 28 56,08 325,082 00 323,047 25 326,078 25 358,616 77 339,37 376,874 23 390,772 84 433,099 69 558,527 67 453,03 4,267,946 07 4,195,727 44 4,099,707 00 4,853,927 48 4,415,37 250,117 25 260,223 01 268,241 39 381,187 62 237,47 19,395 60 30,550 00 17,459 02 14,999 01 33,67 88 80 2,742 60 29,861 11 8,355 22 4,550,629 50 4,506,633 31 4,415,268 52 5,288,169 33 4,686,51 975,426 69 854,519,92 259,186 59 1,346,475 01 198,64 2,070,600 00 1,500,000 00 1,760,000 00 3,05,60 6,634,945 36 3,015,853

THE THEORY WILLIAM

ETAT E.

RECETTES PROBABLES, 1899-1900.

1897-98

\$1,591,177 03 210,910 19 282,585 08 618,379 65 434,260 00

 $\begin{array}{c} 307,476 \ 97 \\ 127,483 \ 73 \\ 50,683 \ 70 \\ 339,375 \ 75 \end{array}$

453,038 28 4,415,370 38

> 237,471 86 33,675 10

4,686,517 34 198,645 14 4,885,162 48

> 56,048 90 64,794 80 163,584 00 24,079 04 322,849 80 107,319 74

5,623,838,76

.413,257 08 6,067,095 84 191,639 36 5,875,456 48

RECETTES PROBABLES, 1899-1900.		
Puissance du Canada :		
Subsides en vertu de l'acte de l'A. B. du N	\$959,252 80	
Intérêts sur fonds en fidéi-commis	71,385 94	
Subside spécial, 47 Vict., chap. 4	127,460 68	
Intérêts sur subventions de chemins de fer, 47 Viet., chap. 8	119,700 00	
		1,277,799 42
Intérêts:		
Intérêt sur prix de vente du chemin de fer Q. M. O. & O	200 040 00	
Intérêts sur prêts et dépôts	300,000 00	
The said pressed depotes	10,000 110	310,000 90
TERRES, FORÊTS ET PÉCHERIES		1,959,000 00
Mix 88		10,000 00
Administration de la Justice ;		
Timbres judiciaires	195,000 00	
Honoraires judiciaires	14,000 00	
Fonds de bâtisses et des jurés (Revenu brut)	25,000 00	
Entretien des prisonniers	10,060 00	
Gardes des prisons de Montréal et Québec	4,000 00	
Amendes	200 00	
Prison de Montréal	3,000 00	
Autres prisons—Gain des prisonniers	200 00	
Palais de Justice de Montréal	4,000 00	
Honoraires du grand connétable, Québec	500 00	255 000 000
Timbres d'enrégistrement (y com les honoraires des régistrateurs sa	and to b	255,900 00
Licences, (Revenu bint)		65,000 00
Taxes directes sur les compositions commerciales.		675,000 00
Droits sur successi		160,000 00 225,000 00
Commissions sur leasures d'officiers pupliques		8,000 00
do sur i nonvillement d'hypothèques.		200 00
Entretien des abenés.		67,000 00
do des usionnaires des écoles d'industrie et de réforme		28,000 00
Législation		8,000 00
Gazette Officielle		22,000 00
Loyer d'édifices publics		1,000 00
Revenu casuel		5,600 00
Compagnies d'Assurances Provinciales, contributions		400 00
Contributions aux pensions, service civil		5,000 00
Prime, escompte et change		1,000 00
		4,174,899 42
Taxes snr les subventions de chemin de fer		30,000 00
		\$1,204,899 42

ÉTAT, F.

DEPENSES PROBABLES 1899-1900.

	\$ cts.
Dette publique	1,570,411 54
Législation	192,894 70
Gouvernement civil.	269,776 19
Administration de la justice, etc	536,710 00
Instruction publique, etc.	432,560 00
Travaux et édifices publics	108,402 79
Agriculture	172,650 00
Terres, Forêts & Pècheries	129,000 00
Colonisation & Mines, etc	133,250 00
Asiles des aliénés, Ecoles de réforme, etc	
Institutions de bienfaisance	44,675 75
Services divers,	146,025 00
	4,155,755 97
Travaux et édifices publics - Extraordinaires	22,000 00
	4,177,755 97
Remboursement de dépôts de garantie de chemin de fer	
Subventions de chemins de fer et chemin de fer Q. M. O. & O	
•	446,812 46
	\$4,624,568 43

ETA

Dette Augm

Empr Dépôt Dépôt

Manda Subve

Subve

Obliga

Partie

Balance Fonds

Allocat Argent Coût d

Réclan Avance Palais

Excéda

ETAT G.

ETAT APPROXIMATIF du passif et de l'actif de la Province de Québec au 30 juin, 1898.

PASSIF.

\$ cts.
1,579,411 54
192,894 70
269,776 19
536,710 00
432,560 00
108,402 79
172,650 00
129,000 00
133,250 00
44,675 75
146,025 00

4,155,755 97 22,000·00

4,177,755 97

446,812 46

\$4,624,568 43

12

			PASSIF.			
Dett	e consolidée	e telle qu'existant	avant la conversion \$	33 483 604 63	7	
Aug	nentation d	lu capital par conv	ersion	800,146-86		
		t har com		800,140 80		~0
Emp	runt tempe	oraire			- 34,283,841	
Dépô	ts en fidéi-	commis.			700,000	
Dépô	ts des com	pagnies de chemin	de fer-pour paiement des intérêts	romatio dos	334,003	91
	obligat	ions		garantis ties	100 500	40
Mane	dats impay	Ás			132,702	
Subv	entions en	argent des chemin	s de fer, autorisées mais non encore		191,639	36
	dues	angene dos eneman	autorisees mais non encore	500 F TOO 07		
Saha	antions an	J. 1		\$365,709 67	•	
134104	entions en	terres des chem	ins de fer converties en argent, à			
	525 cts.	per acre, autorisé	es mais non encore dues	559,973 17		
Parte	agin dinet	à la Dan 3213 1	_		925,682	
Oblic	entione du 1	a la banquo u rei	nange		25,218	
Our	acions (iu i	calais de Justice d	e Québec,		200,000	00
			ACTIF.		920 702 000	04
Danis	o do maio	d- 1 1 4 4 4 4			\$36,793,088	94
Latt	do do		O. & O. déposé en banque \$353,390 00			
	ao	do	placé en \$29,000 d'o-			
			bligations de la pro-			
			vince de Québec,			
			emprunt de 1878,			
			achetee à 109% 31,610 00			
	do	do	placé en obligations			
			du palais de jus-			
			tice de Québec 200,000 00			
	do	do	placé en obligations			4
			de la cité de Qué-			
			bec			
Balan	ice non pay	ée du prix du chen	nin de fer Q. M. O. & O. 7,000,000 00			
				7,600,000 00		
ronds	s inscrits de	e 3%		10,677 78		
Alloca	ations de ch	nemins de fer, en v	ertu de l'acte fédéral, 47 Victoria,			
	chapitre	8		2,394,000 00		
Argei	it en banqi	1e	**************************	490,663 59		
Cout	ie l'école Ja	acquesCartier, M	ontréal, à être remboursé par vente			
	de prop	riété	***************************************	5,391,11		
Récla						
Avan						
Palais	de justice	de Quabec, en ver	rtu de 45 Victoria, chapitre 26, et 48	161,832 89		
	Victoria	, chapitre 16		200,000 00		
		•	-		10,962,565	37
					-	-
Erecd	lant du pas	sif sur l'actif au 30) juin 1898		\$25,830,523	57
						-

ETAT H.

OPÉRATIONS DE CAISSE, 1897-98.

OFERATIONS	DE CAISSE,	1897-98,		
Voici un état des opérations de c Argent aux banques, le 30 juin1897, étant pour le compte courant Moins mandats non-payés	\$486.891.29	3	7-98.	
Argent aux banques, au 30 juin 1897, solde du produit des em- prunts de 1896 et de 1897	\$904 ,537 37			
mins de fer	100 177 - 00			
-	436,117 00	- 468,420 37 		
Ce qui laisse un solde de	512, 0 54	57		
-		4,449,045 48		
Le revenu total du 1er juillet 1897 1898, a été pour : Le revenu ordinaire Les depôts en fidéicommis Déficit	4,177,656 35 58,358 79		213,030	34
Solde en caisse le 30	juin 1898		299,024	23
Argent aux banques		490,663 59 191,639 36	299,024	23
		:	300,021	

1897-98.

. 512,054 57

18

213,030 34

299,024 23

